



L'AVENIR DU NORD



L'AVENIR DU NORD
C.P. 160
ST. JEROME,
Co. Terrebonne, P.Q.

Pour information
**TEL.
GE 8-1350**

HEBDOMADAIRE DEVOUE AUX INTERETS DE ST-JEROME ET DU DISTRICT
Fondateurs: Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1962

1897-1962

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même: nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". — Benjamin Sulte.

LABELLE

Vol. 65 — No 28 — St-Jérôme — 6 mars 1963

Prix: 10 sous



M. J. Sarto Perreault, président de J. Sarto Perreault Inc., qui fera l'ouverture officielle de l'entrepôt pour les bières Dow. — Kingsbeer. Nos félicitations à M. Perreault pour cette magnifique propriété.

Convention libérale dimanche

C'est dimanche prochain le 10 mars, à deux heures de l'après-midi, qu'aura lieu dans la salle du Centre diocésain, à Saint-Jérôme, la convention libérale pour le choix d'un candidat aux élections générales du lundi 8 avril.



La même invitation s'adresse à tous les libéraux; tous les organisateurs de secteurs et les organisateurs de municipalités sont donc priés de faire le nécessaire, pour que le plus grand nombre de libéraux, liés à l'organisation générale, soient à St-Jérôme dimanche après-midi.

La réunion, qui en sera une générale de l'Association, pourra aussi servir à l'adoption des quelques résolutions qui pourraient être présentées. Elle permettra aussi aux organisateurs de prendre un premier contact avec l'organisation centrale du candidat libéral, puisque dès lundi prochain elle se mettra définitivement en branle au palais du comté.

Le seul candidat dont le nom est présentement mentionné est M. Léo Cadieux, journaliste de St-Jérôme, député libéral sortant de charge, élu en juin 1962 par une majorité de 4,330 voix.

A la dissolution du parlement, l'hon. Lester B. Pearson a recommandé comme chef du parti libéral que tous ses députés soient de nouveau candidats officiels, à moins qu'il y ait des raisons sérieuses d'agir autrement. M. Léo Cadieux a reçu, il y a deux semaines, l'appui total et la confiance entière du Conseil d'administration de l'Association Libérale du comté de Terrebonne, et nombreux sont les organisateurs de municipalités qui l'ont également assuré de leur plus entière coopération.

En vertu des règlements de l'Association, une convention est obligatoire, à chaque élection, même pour les députés sortant de charge; la réunion de dimanche prochain sera donc appelée à ratifier le choix de M. Cadieux comme candidat libéral officiel, et sera en même temps l'ouverture de la campagne des libéraux dans le comté de Terrebonne.

Tous les délégués et tous les membres de l'Association sont donc priés d'être à St-Jérôme, dimanche, sans autre invitation.

L'hon. Lionel Bertrand, député de Terrebonne et Secrétaire de la Province, sera présent à la réunion de dimanche. Il est membre de l'Association, et membre de son Conseil d'administration. Quand le candidat aura été choisi, quelques discours seront prononcés. M. Bertrand a accepté de porter la parole.

Soulignons enfin que les discours qui seront prononcés lors de la réunion de dimanche seront radiodiffusés par le poste CKJL Radio-Laurentides, à partir de trois heures.

Avis de M. Lionel Bertrand

M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne et Secrétaire de la Province, sera à son bureau de Ste-Thérèse, samedi avant-midi à partir de neuf heures.

Il aura passé toute la semaine à Québec pour les travaux de la session.

Samedi après-midi, M. Bertrand assistera à la bénédiction de l'immeuble du Comité Paritaire de la Construction des comtés de Terrebonne et Labelle, et le soir au banquet qui, au Séminaire de Ste-Thérèse, marque la clôture de la Semaine d'Education de 1963.

Dimanche, M. Bertrand assistera à la convention libérale tenue au Centre diocésain de St-Jérôme, à deux heures, pour le choix d'un candidat. Il doit par la suite se rendre à Mont-Tremblant pour la remise des prix aux gagnants de la semaine de ski du Championnat Canadien.

Mardi matin, M. Bertrand assistera à l'ouverture officielle du Grand Salon Culinair et de l'Exposition des Fournisseurs d'hôtels et restaurants, au Palais du Commerce, à Montréal.

TITULAIRE DE CE NOUVEAU MINISTERE?

La rumeur désigne M. Lionel Bertrand, député actuel de Terrebonne, comme titulaire du nouveau ministère dont l'hon. Jean Lesage vient d'annoncer la création, et qui se nommera: Ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche.

Dans une telle éventualité, M. Bertrand cesserait d'être Secrétaire de la Province.

La loi créant ce nouveau ministère entrera en vigueur le lundi 1er avril.

Ce nouveau ministère comprendra toute la section touristique présentement dirigée par le Secrétaire de la province, soit l'Office du Tourisme de la province de Québec, à laquelle s'ajouteront le Conseil du Tourisme de la Province, le ministère actuel de la chasse et de la pêche, moins les pêcheries maritimes, et tout ce qui concerne l'hôtellerie et l'artisanat. Seront ainsi coordonnés sous une direction unique toutes les activités touristiques de la province, de même que tous les domaines qui de par leur nature sont liés de façon directe à l'industrie du tourisme.

Fédération des Oeuvres de charité

Le conseil de Bien-Etre groupera un jour toutes les oeuvres de charité



L'INCA TENTE DE PREVENIR LA CECITE DES ECOLIERS en leur faisant subir des examens de la vue aux écoles. Les dames auxiliaires de l'Institut National Canadien pour les Aveugles viennent de terminer les examens de tous les enfants des classes de 5e année et plus de l'école St-Jean-Baptiste, à St-Jérôme. Ces examens permettent de déceler les faiblesses visuelles des écoliers et de prévenir la cécité partielle ou totale, en invitant les parents à consulter un optométriste pour donner les traitements requis à leurs enfants. Sur cette photo prise lors de l'examen des yeux d'un écolier, on reconnaît, en première rangée, de gauche à droite, Mme Léonard Lahaie, auxiliaire, Gardes Bernier et Cloutier et M. A.-C. Zaplaski, secrétaire-administrateur de l'INCA pour le diocèse. En arrière, ce sont: MM. Gérard Simard, président de l'INCA, M. l'abbé Jacques Gince, aumônier, Mme Bruno Martin, vice-présidente des Dames auxiliaires, M. Louis Ste-Croix, infirmier, M. Georges Auclair, président de la Commission scolaire de St-Jérôme, Mme Gérard Gauthier, présidente des Dames Auxiliaires, M. Hervé Major, directeur général des écoles de St-Jérôme, et M. Jacques Bousquet, principal de l'école St-Jean-Baptiste. (Photo G. Vermette)

Voilà l'objectif que se sont de Bien-Etre, lors des premières nistrations et les diocésains con- fixés les fondateurs du Conseil assemblées du Conseil d'admini- (suite à la page 5)

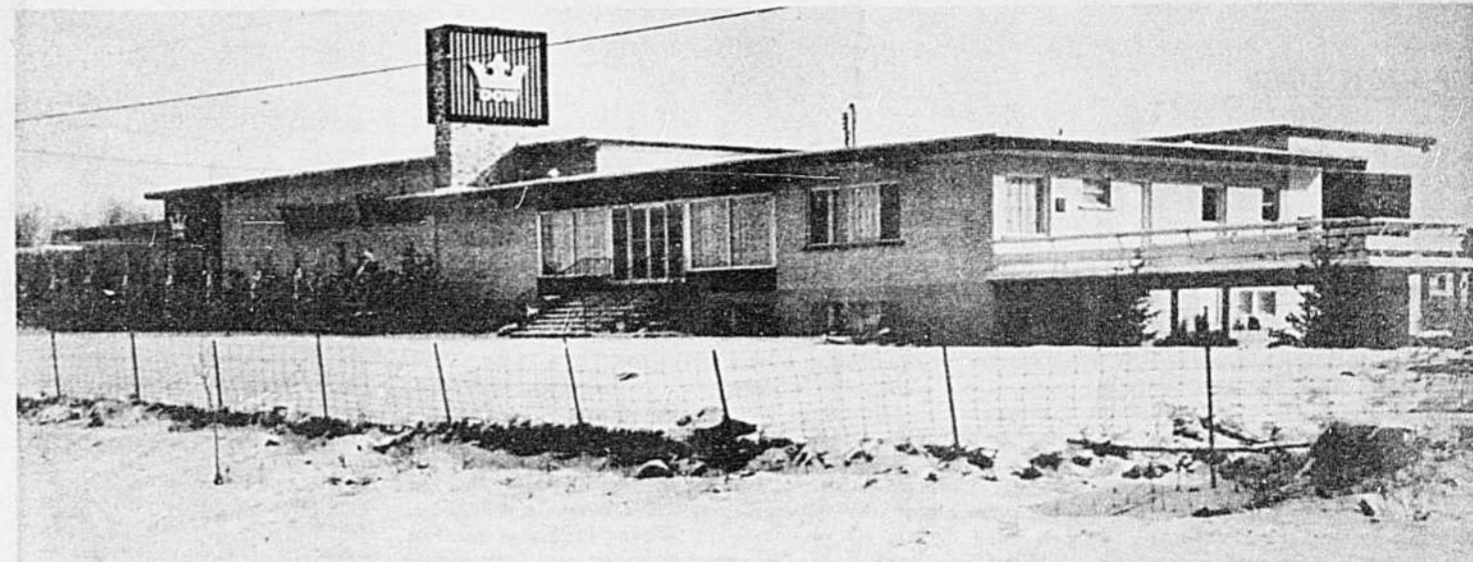


Photo de l'immeuble de J. Sarto Perreault Inc., distributeur Dow de St-Jérôme dont l'ouverture officielle aura lieu le 7 mars. L'entrepôt est très moderne et rencontre toutes les exigences d'une bonne administration. Il est situé en bordure de l'auto-route, face au boulevard Mgr Dubois.

Imposantes funérailles civiques de M. l'échevin Bernard Pilon



Vendredi matin avaient lieu les imposantes funérailles civiques de la suite de la mort brusquée de M. Bernard Pilon, échevin du quartier No. 3 à St-Jérôme. Précédé de 10 landaus de fleurs, du Corps de Policiers et Pompiers de St-Jérôme sous la direction de l'Assistant Directeur M. Roland Brunet, de l'Harmonie de St-Jérôme, un détachement du Régiment de Joliette Cie D, sous la direction du Commandant Paul Larocque et du Capitaine Alonzo LeBlanc, des Aigles, du Conseil municipal, des ingénieurs et des officiers de la Cité de St-Jérôme, le cortège se composait de plus d'un millier de parents et d'amis qui voulaient témoigner un dernier geste de reconnaissance à M. Pilon. — A la Cathédrale, la levée du corps fut faite par M. le chanoine Paul Labelle et Mgr Emilien Frenette, évêque du diocèse de St-Jérôme, officiait à l'office divin.

Photo-reportages du Cortège des funérailles de M. Bernard Pilon: Photo 1- Corps des Pompiers et policiers de la Cité -- 2- Le régiment de Joliette conduit par le Commandant Paul Larocque — 3- L'Harmonie de St-Jérôme — 4- Les 10 landaus de fleurs — 5- La famille Pilon — 6- Les membres du Conseil municipal, les ingénieurs et les officiers de la Cité — 7- La foule qui suivait le cortège — 8- L'entrée en la Cathédrale de St-Jérôme.

(Photo: Georges Dunnigan)



UN APPEL VIGOUREUX ET SINCERE

L'honorable Paul-Gérin Lajoie n'a pas craint de faire appel à ses électeurs du comté de Vaudreuil-Soulanges en leur demandant de voter pour le candidat libéral.

Il a donné trois excellentes raisons pour lesquelles il appuiera lui-même le candidat du Parti libéral: "D'abord, nous avons besoin d'un gouvernement stable à Ottawa. Sans cette stabilité les réformes que nous entreprenons dans la province de Québec vont rester lettre morte.

"Deuxièmement, il faut un élargissement de l'assiette fiscale provinciale. Ottawa doit se retirer des plans conjoints.

"Troisièmement, nous avons besoin d'un gouvernement qui comprend et accepte l'existence des deux cultures traditionnelles."

UN VOTE POUR CAOUCETTE EST UN VOTE POUR DIEFENBAKER

L'honorable M. Pearson a eu raison de proclamer "qu'un vote donné à Réal Caouette ou à ses candidats est non seulement un vote perdu mais qu'il est surtout un vote en faveur de Diefenbaker."

L'expérience de la dernière année démontre qu'advenant le cas où M. Diefenbaker ferait élire un nombre assez nombreux de ses candidats et que les Créditistes détiennent un nombre de députés représentant la balance du pouvoir, le Parti de M. Thompson et de M. Caouette agira comme par le passé et maintiendra le gouvernement Diefenbaker au pouvoir.

HYPOCRISIE ET BOUFFONNERIE

Ceux qui ont assisté à l'assemblée de Réal Caouette au Marché Atwater, dimanche, le 24 février, ont pu constater l'hypocrisie et la bouffonnerie de Réal Caouette.

Thompson, le chef national, et Caouette, le chef provincial du Parti Créditiste, sont en contradiction absolue sur le problème des armes nucléaires.

Pendant que Caouette prononce un "non" catégorique et démagogique, M. Thompson prétend que le Canada doit être suffisamment protégé contre l'agression, que la défense (suite à la page 5)

L'AVENIR DU NORD

JOURNAL HEBDOMADAIRE FONDE EN 1897
Publié à Saint-Jérôme, Cté. Terrebonne
295, St-Georges - C.P. 160 - Tél. 8-1350

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa

ADMINISTRATION ET REDACTION :

Rédacteur-Gérant: J. Geo. Dunnigan — Publiciste: Georgette Dunnigan

L'AVENIR DU NORD est publié par L'Avenir du Nord Ltée, et imprimé aux ateliers de l'Imprimerie St-Jérôme Inc., 303 Ave. Parent, St-Jérôme, Qué.

L'OPINION LIBRE

Réfléchissons, avant de nous prononcer sur les armes nucléaires

Tout le monde parle aujourd'hui des armes nucléaires. Guidés par leur répulsion instinctive pour tout ce qui est laid et terrifiant, beaucoup de nos concitoyens se prononcent contre, croyant avoir résolu ce problème, quand ils ont exigé avec énergie ou violence que leur gouvernement et tous les partis politiques canadiens rejettent de façon absolue et pour toujours toute politique utilisant les armes nucléaires.

Je voudrais bien que le problème fût aussi simple que ça. Car moi aussi, je déteste les armes nucléaires; je regrette qu'on les ait inventées; surtout je voudrais trouver la formule magique par laquelle nous pourrions empêcher non seulement le gouvernement canadien, non seulement celui des Etats-Unis, mais aussi, et surtout, le gouvernement russe d'utiliser les armes nucléaires pour conquérir le monde entier.

Car, aussi longtemps que Moscou n'aura pas accepté le désarmement nucléaire avec la garantie d'inspections efficaces, je ne comprendrai pas que des hommes intelligents et bien disposés par ailleurs puissent risquer de saboter la défense nucléaire du Canada et de l'ensemble des Etats occidentaux.

Je croirais mal servir mon pays et la civilisation occidentale, en essayant d'imposer à mon gouvernement, par la force instrumentale d'une opinion publique fanatisée, soit une politique nucléaire, soit une politique antinucléaire.

En face de la complexité infinie de ce problème, je ne me reconnais ni la compétence ni le droit politique ni le droit moral de forcer la main des gouvernants et de tous les hommes d'Etat sérieux pour qu'ils obéissent à mes "intuitions" pronucléaires ou antinucléaires.

Et je ne crains pas d'ajouter ceci : tous ceux et celles qui organisent des campagnes pour ou contre les armes nucléaires devraient commencer par se demander, en soi-même et publiquement,

jusqu'à quel point ils connaissent le sujet dont ils parlent avec tant d'assurance.

Or, s'ils sondent leur propre compétence en la matière avec toute la conscience et tout le sérieux requis par une question aussi grave que celle de la défense de notre pays, de nos libertés et de notre civilisation chrétienne, ils en viendront sûrement presque tous eux aussi à la conclusion qu'ils ne possèdent ni la compétence ni le droit d'imposer à leur gouvernement soit une politique nucléaire soit une politique antinucléaire.

Je ne veux pas vous imposer à vous, et encore moins au gouvernement de mon pays, aucune attitude tranchée quant à l'utilisation des armes nucléaires.

Au contraire, je vous supplie de réfléchir profondément sur ce problème extraordinairement complexe, avant d'accepter sans examen certaines opinions et certains faits qui, même affirmés avec l'élan du fanatisme et la ténacité des répétitions, ne sont pas nécessairement pour cela l'expression de vérités indiscutables.

Dans une conjoncture politico-nationale comme celle où nous nous débattons présentement, un certain scepticisme et la plus grande réserve s'imposent, au nom de la prudence et de la sagesse.

Car les peuples occidentaux ont à choisir entre le verbalisme qui aveugle, et le réalisme, qui montre le spectacle suivant :

La Russie communiste est déterminée à vaincre le monde, pour le dominer. Elle prend tous les moyens d'y parvenir. Elle fonde ses principales chances de succès sur son régime autoritaire, qui écrase impitoyablement dans l'oeuf toute résistance de ses citoyens robots, pendant que les peuples démocratiques se voient, eux, divisés et affaiblis par l'interminable bavardage des ergoteurs, des idéologues, des démagogues et des aventuriers politiques.

EUGENE L'HEUREUX



EN MER — Le matelot Richard Filiou, de Lachute, actuellement en mer, sert au bureau d'administration du RESTIGOUCHE. L'escorteur d'escadre prend part à l'heure actuelle à une série de manoeuvres navales (Maple Spring) se déroulant autour des îles Bermudes et comprenant 23 navires du Commandement de l'Atlantique de la MRC. Ces exercices se termineront vers la mi-mars.

aurait le choix de trouver des candidats au passé moins "entaché".

En ce faisant, l'assemblée, sous la présidence de M. Maurice Therrien, vota une somme d'argent et chargea le troisième parti politique en lice dans le comté, le Nouveau Parti Démocratique, de mener l'offensive contre les créditistes et M. Murray.

"On reconnaît bien là l'idéologie créditiste"

M. Therrien a fait remarquer à l'issue de cette assemblée qu'on reconnaissait bien là le fond de la pensée des créditistes. Ce n'est pas sans raison que les leaders des grandes centrales ouvrières du pays et de la province ont dénoncé le Crédit social comme étant un mouvement qui allait à l'encontre des ouvriers.

"Le choix de M. Murray comme candidat dans le comté de Terrebonne illustre bien l'idéologie du parti de M. Caouette. Je n'ai pas assisté à la convention créditiste, de dire M. Therrien, mais il semble presque incroyable de voir que des ouvriers de St-Jérôme qui ont connu M. Murray alors qu'il était maire de la ville, aient pu le désigner comme candidat. La chose me paraît inconcevable et je doute fort que cette convention n'ait pas donné lieu à une assemblée des organisateurs auparavant".

Comme question de fait, il y a eu effectivement une réunion des organisateurs chez M. Murray, le jeudi soir de la semaine précédente.

Attitude anti-syndicaliste

"Qui ne se souvient pas de la désinvolture qu'adoptait M. le maire Murray vis-à-vis des employés municipaux et des journaliers qui couvraient les assemblées du conseil ? On se souvient que la Cour suprême l'a condamné à payer des dommages à un journaliste de St-Jérôme qu'il avait expulsé par le passé de la salle du conseil.

M. Therrien a également rappelé l'attitude de M. Murray, il y a deux ans, lors des négociations entre les employés de la ville et la cité de St-Jérôme. On avait distribué à ce moment un pamphlet à travers la ville

pour dénoncer son attitude que M. Therrien a qualifiée "d'anti-syndicale" et une déclaration dans laquelle le maire Murray disait que le chômage était dû aux unions et aux syndicats. Des délégués ont également rappelé l'incident des policiers

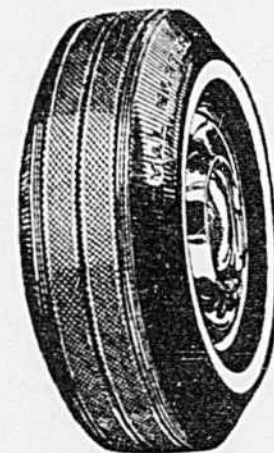
que M. Murray voulait remplacer par des étrangers à l'emploi d'agence privée, sous prétexte que les policiers demandaient quelques dollars d'augmentation. La résolution se terminait par un vote de confiance à l'endroit

du Nouveau Parti Démocratique disant qu'il fallait accorder un appui moral à M. Gérard Gagnon, et qu'il fallait prendre tous les moyens à la disposition des ouvriers pour combattre l'idéologie du Crédit social et de son candidat, l'ex-maire Murray.

DOMINION ROYAL MASTER

"LOW PROFILE"
(PRODUIT DOMINION RUBBER)

Le pneu de demain vous arrive aujourd'hui!



Apparence : Toute nouvelle avec ligne de grande classe.

Protection : Construit avec des matériaux supérieurs et perfectionnés, grâce aux longues années d'expérience.

Traction : Supérieure sur pavés secs et humides, grâce à la fabrication d'une nouvelle semelle antidérapante.

PROCUREZ-VOUS CE PNEU AUJOURD'HUI MEME

CHEZ

Service de pneus



820, Boul. des Laurentides

St-Antoine-des-Laurentides

Tél.: GE. 8-1275

Les ouvriers déplorent le choix de M. Hubert Murray: candidat créditiste

Le Conseil du Travail de St-Jérôme a déterré la hache de guerre contre les créditistes du comté de Terrebonne, et plus particulièrement contre son candidat, M. Hubert Murray.

La déclaration de guerre a été signée par des représentants de 11 locaux, réunis sous l'égide du mouvement syndical (CTC) de St-Jérôme, lors d'une assemblée générale la semaine dernière.

La raison de cette offensive : M. Hubert Murray lui-même, que les délégués ont désigné sous le vocable du "plus parfait anti-syndicaliste" que la ville de St-Jérôme ait pu connaître. Ils ont par la même occasion déploré le choix de ce quatrième parti politique, disant qu'on



PROVINCE DE QUEBEC
MINISTÈRE DU REVENU

AVIS

Le bureau de l'impôt provincial sur le revenu est situé au 230, de la rue Dorchester à Québec. On répondra sans délai à toute demande faite au dit bureau pour obtenir des formules de déclaration d'impôt provincial.

De plus, les contribuables résidant dans la Province de Québec ou leurs représentants peuvent se procurer, aux endroits suivants, des formules à l'usage des particuliers (TP1 Générale et TP1 Abrégée) :

1. Dans tous les bureaux des percepteurs du revenu, dans les bureaux d'émission et d'examen de conduite sous le contrôle du Bureau des Véhicules Automobiles et dans tous les bureaux du Revenu.
2. Aux Palais de Justice et Bureaux d'Enregistrement.
3. Aux bureaux des greffiers et trésoriers des cités et villes et aux bureaux des secrétaires-trésoriers des corporations municipales.
4. A tous les bureaux des Caisses Populaires.

Il y a obligation de faire le rapport final et de payer l'impôt ou le solde de l'impôt le ou avant le 30 avril 1963. Après cette date l'intérêt sera exigé en plus des pénalités.

G.-H. SHINK,
Sous-Ministre



AVIS CITE DE SAINT-JEROME DEMANDE DE SOUMISSIONS

Re: Gazoline - huile - graisse

Des soumissions cachetées seront reçues au Bureau du Greffier, 280 rue Labelle, Saint-Jérôme, jusqu'à 4 heures de l'après-midi le 11 mars 1963 pour la vente à la Cité de Saint-Jérôme de gazoline, huile et graisse.

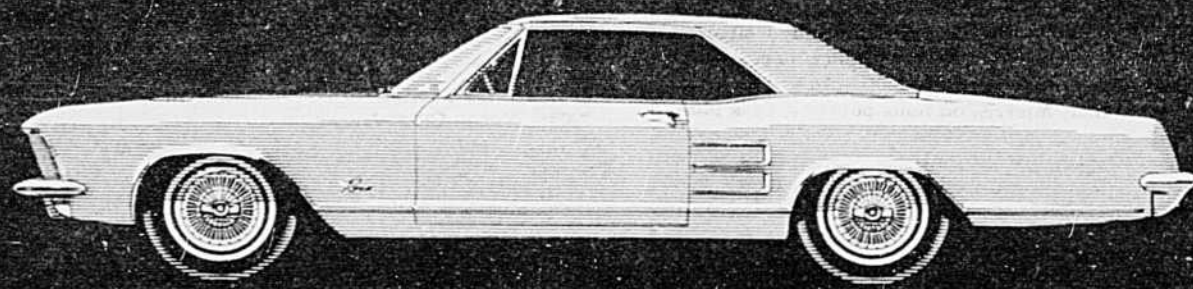
Les intéressés devront s'adresser à M. Gilles Whissell, Ing. P. au Garage Municipal, Rue Trudel à St-Jérôme, pour la description de la marchandise requise.

La Cité de Saint-Jérôme, ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

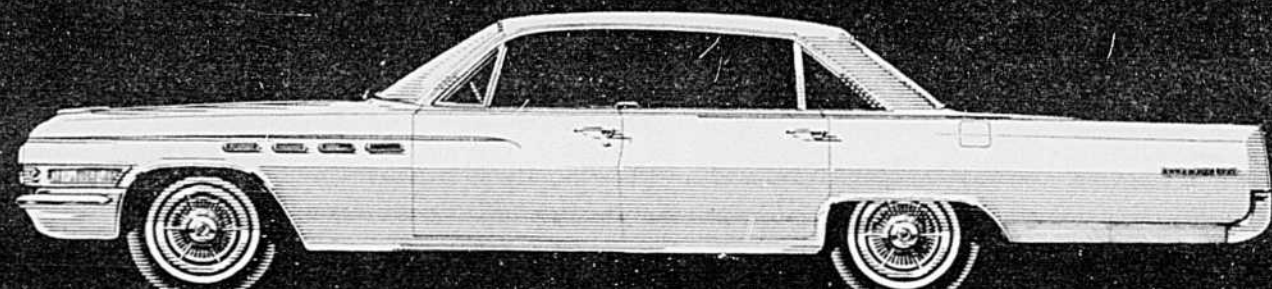
L'enveloppe contenant la soumission devra porter la mention suivante: Soumission - Gazoline, huile et graisse.

O. TESSIER,
Greffier
Cité de Saint-Jérôme.

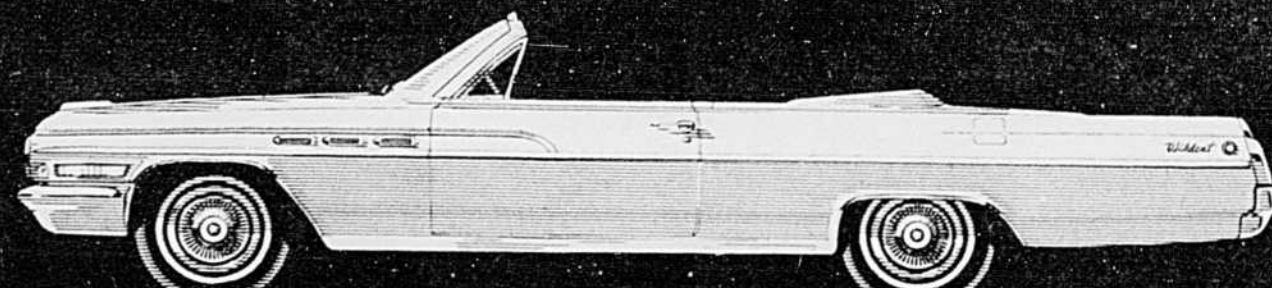
LES BUICK SONT SANS RIVALES



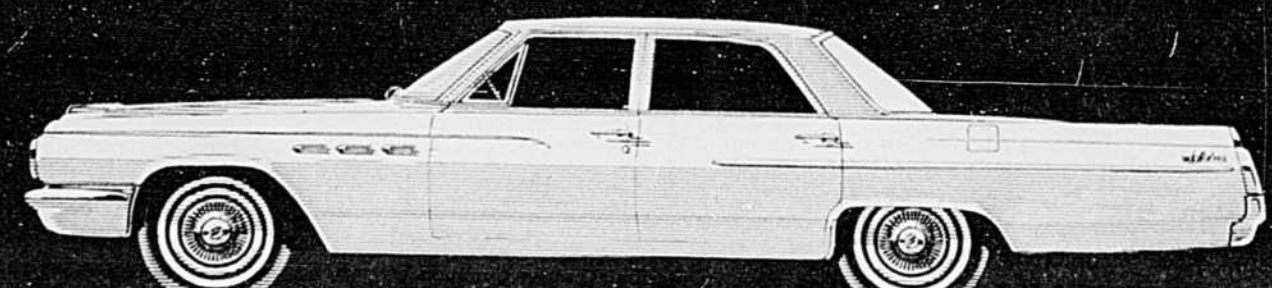
La classique RIVIERA



La luxueuse ELECTRA 225



La nerveuse WILDCAT



La prestigieuse LESABRE

VOYEZ EGLEMENT LES BUICK SPECIAL DE DIMENSIONS PRATIQUES, ET LA SPORTIVE BUICK SKYLARK

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Pneus à flanc blanc moyennant supplément.

M-663CF

Ne manquez pas l'émission télévisée "En habit du dimanche", tous les dimanches soir à 8 h., au canal 2.

LORRAIN AUTO LTEE

813 RUE ST-GEORGES

ST-JEROME

Tél.: GE. 8-3551

AA
ST. JÉRÔME
INCORPORÉE 1959

- Charpente d'acier
- Escalier de sauvetage
- Erection avec "Crane"
- Service d'Ingénieur
- Estimé Gratuit

Albert-André Lanthier, prop.
St-Jérôme Tél. GE 8-6491

AVENIR DU NORD

LE PLUS ANCIEN HEBDOMADAIRE DES LAURENTIDES

CHEMISER 295, rue St-Georges Tél. GE. 8-1350 St-Jérôme

Soutenons nos industries, elles sont un gage de la prospérité de notre vaillante population ouvrière. Assurons le progrès de Saint-Jérôme en encourageant notre commerce local

GE. 2-4243 GE. 2-4453

GERMAIN BOCK, c.r.

AVOCAT

268 rue St-Georges St-Jérôme

Message de Mgr Frenette

Partageons par la Fédération des Oeuvres de Charité

"Donnez et l'on vous donnera": c'est l'infaillible promesse du Maître et Juge de nos vies. Et il ajoute: "On se servira pour vous de la mesure dont vous vous serez servis pour les autres."

Durant toute une année, notre Fédération diocésaine des Oeuvres de Charité veut et doit fournir soutien financier, appui moral, et surtout coordination et pleine efficacité à des oeuvres d'authentique et indispensable charité.

Ces oeuvres sont à la disposition de toutes les paroisses du diocèse, soit localement, soit par leurs centres régionaux. Ces oeuvres permettront à l'action charitable de tout un diocèse de s'exercer selon les lois de la solidarité, de l'équilibre social et de l'unité, et sur un plan plus élevé, plus complet et plus efficace que celui de la paroisse ou de la région.

Les uns sont des oeuvres d'assistance et de réhabilitation pour ce groupe souvent ignoré mais croissant de tous les déshérités de la vie, de la famille, de la santé, de l'intelligence, de la fortune ou de la vertu: pauvres ou sans-travail, malades ou infirmes, vieillards ou mères nécessiteuses, faibles ou désemparés, familles désunies ou désaxées, enfance exceptionnelle ou délaissée...

Les autres oeuvres, plus importantes encore, permettront d'étudier à fond et scientifiquement les besoins réels du diocèse et de chacune des paroisses ou régions, de coordonner et de guider selon un plan d'ensemble le travail des oeuvres, de susciter certains services nécessaires tout en éliminant l'emploi double ou inutile. Par-dessus tout, ces oeuvres de recherches et de formation viseront à améliorer les conditions de vie, d'une façon positive et préventive, par l'éducation et la protection de nos jeunes et de nos adultes, par la formation chez tous du sens social chrétien et par tout un climat diocésain d'unité et de charité en même temps que de sécurité et de bien-être.

Notre Fédération diocésaine finira, nous l'espérons, par grouper, si possible, en une seule sollicitation annuelle toutes les oeuvres de charité, de santé, de bien-être, qui font appel à la générosité du public. Ce sera pour elles et pour nous tous une économie de temps, d'énergie et même d'argent. Mais à la condition que tous, au moins une fois l'an, fassent largement leur part de dévouement et de générosité, dans le sens de l'unité diocésaine qui restera le grand bienfait de notre Fédération.

Nos oeuvres ont grand besoin de nous tous. Que de misères à secourir, à redresser et surtout à prévenir: Misères physiques, sociales, morales, que va multiplier encore une civilisation de machines et d'avilissement, de luttes et d'égoïsme, d'argent et de plaisir. Misères où nous pouvons, sans pharisaïsme, prendre notre part de responsabilité. Ne sont-elles pas un reproche cuisant à la cupidité et à la mesquinerie, au luxe facile et à l'insouciance jouissance, et parfois aux critiques peu logiques de ceux qui ne donnent rien. Nous gardons, en tout cas, notre part de solidarité. Si un membre souffre de quelque déficience, c'est tout le corps et chacun des autres membres qui en sont affectés et doivent y remédier.

Nous avons tous nous-mêmes encore plus besoin de nos oeuvres. Nous avons encore plus besoin de nos oeuvres qu'elles n'ont besoin de nous. Individuellement, nous n'avons ou ne prenons ni le temps ni la préparation pour dépister, suivre et redresser tant de misères parfois étalées et connues mais le plus souvent cachées et délaissées. Et nous sommes impuissants à créer toutes ces conditions qui assurent aux âmes double bonheur ici-bas et dans le ciel, en même temps qu'aux sociétés l'union, la paix et la prospérité, si gravement menacées par l'aigreur et la révolte, par le vice et la corruption. Dans un monde désorganisé et compliqué, il faut une charité organisée avant qu'elle ne soit étiolée et beaucoup plus dispendieuse, une charité spécialisée avant qu'elle ne soit fonctionnarisée et moins humaine et chrétienne.

Durant toute une année, nos oeuvres veulent et doivent porter nos énergies et nos responsabilités, notre argent et notre temps, notre coeur et notre amour à tous les déshérités et les malheureux. C'est le premier service de notre Fédération. Faire partager, et donc les décupler, notre bonheur, notre talent, notre santé et notre confort; et cela, au prix même de notre superflu, qui doit appartenir aux pauvres pour ne pas devenir, tôt ou tard, un obstacle et un cuisant remords. En même temps, créer dans notre diocèse un épanouissant climat d'union fraternelle, d'équilibre social et de réel bien-être.

Grâce à vos contributions, la Fédération garantit une assistance aux familles

Les problèmes familiaux ne sont pas seulement que des ennuis financiers mais aussi des difficultés d'ordre moral. C'est ce deuxième problème que tentent de solutionner les officiers de probation et les travailleurs sociaux affectés au service familial.

On relève dans maints foyers des désaccords nuisibles à l'éducation des enfants, pas toujours empirés par la situation monétaire. Même, on découvre dans certains cas qu'une aide financière ne ferait qu'augmenter les problèmes remarqués par les officiers du Service familial au cours des entretiens.

Effectivement, le Service familial vise à consolider les liens familiaux et favoriser une vie familiale saine, grâce aux subventions annuelles de la Fédération des oeuvres de charité, qui apporte une grande attention à ce service de réhabilitation des familles, ce qu'on considère comme un gage de prospérité sociale et morale.

Le Service familial s'occupe de nombreux problèmes sociaux, tels que les mésententes conjugales, la désertion du foyer, les relations parents-enfants, la

vieillesse, la maladie et autres. Les travailleurs sociaux professionnels n'apportent donc pas une assistance financière aux familles, bien qu'elle puisse entrer en jeu par l'intermédiaire de services constitués à cette fin par les autorités provinciales. Toutefois, une assistance financière n'est qu'un outil de traitement familial, au même titre que le placement d'un enfant.

Il importe donc de garder ce service familial bien vivant pour ramener des foyers déséquilibrés dans la bonne voie plutôt que de les trainer comme des boulets.

La survivance de ce service sera assurée par le succès de la grande campagne de charité actuellement en cours dans tout le diocèse de St-Jérôme. On sait que la Fédération doit atteindre l'objectif de \$130,000, durant sa campagne du 1er au 18 mars pour subventionner 11 autres oeuvres-membres toutes aussi nécessaires les unes que les autres.

Qu'on n'hésite donc pas à prendre sa responsabilité et à accomplir son devoir de chrétien en aidant la Fédération à mieux aider nos familles.

Grande soirée de présentation des trophées Molson aux champions de l'Association de Chasse et Pêche des Laurentides

C'est lundi soir prochain le 11 mars à 8 heures à l'Hôtel Lapointe qu'aura lieu la distribution des trophées aux gagnants du concours de pêche annuel Molson 1962.

L'Association par ses nombreux gagnants s'est vu attribuer cette année le championnat de district en battant les Associations des Deux-Montagnes, Labelle, Joliette, Montcalm, Berthier et L'Assomption.

Cette année deux gagnants avec médaille d'or, Mlle Estelle Bouvette et M. Jean-Pierre Bouvette, quatre avec médaille d'argent, Gérard Turcotte, Placide Dagenais, Bernard Lavalée et Pat Bouvette, sept avec médaille de Bronze, Z. Dufres-

ne, Edmond Guay, Robert Pelletier, Roger Moreau, Pat Bouvette, Mme Pat Bouvette et Mme Lucien Desforges.

A tous ses champions nous plus sincères félicitations et nous invitons tout particulièrement les amateurs de pêche jérémiens de venir applaudir ces gagnants à notre soirée du 11 mars, l'entrée est libre.

Cette soirée sera sous la présidence conjointe de M. Richemond Pelletier, directeur du Club de Pêche Molson et de M. Lucien Foisy représentant de la même Brasserie pour le district des Laurentides.

Fernand LAUZON, secrétaire



en attendant la verte

J.G.D.

M. le maire Robert Desjardins a annoncé la date des élections pour remplacer M. l'échevin Bernard Pilon, décédé la semaine dernière. On a fixé au 13 mars la mise en nomination et l'élection aura lieu le 20 mars. On a choisi un mercredi pour ces deux jours.

À la suite du décès de l'échevin Bernard Pilon, nous aurons une élection pour son remplacement au siège no 3. Déjà quelques candidatures se dessinent: M. Ed. Chs Fournier a l'intention de venir sur les rangs tandis que M. Rodolphe Roy veut se représenter. Il est également rumeur que trois nouvelles figures se présenteraient aux élections municipales. Ce sont: M. Marc Boucher, M. Aldéric Poirier, qui fut pendant plusieurs années, président de la Commission Scolaire de St-Jérôme, et M. Guy Pelletier. D'après plusieurs, la liste des candidats sera très longue. En dernière heure on apprend que M. Maurice Dupras, courtier en assurance, bien connu de St-Jérôme, serait un sérieux candidat.

Vient de paraître

Archives des Lettres Canadiennes
Tome II

L'Ecole Littéraire de Montréal

Le Centre de recherches de littérature canadienne - française de l'Université d'Ottawa publie, à Fides, un second tome des Archives des Lettres canadiennes. Il s'agit de l'histoire et l'héritage de L'Ecole littéraire de Montréal.

Le Comité de rédaction de ces études critiques, fort intéressantes, se compose de MM. Paul Wyczynski et Jean Ménard, ainsi que du R.P. Bernard Julien, o.m.i. "L'Ecole littéraire de Montréal, écrit M. Wyczynski, s'inscrit dans la vie des lettres canadiennes-françaises comme le deuxième mouvement collectif. Le premier (1860-1867), appelé le plus souvent L'Ecole de Québec, suscite une littérature nationale aux teintes romantiques dont la meilleure part appartient aux oeuvres de Crémazie, de Casgrain, de Fréchet, de Le May. Le deuxième, qui va de 1895 à 1935, n'était qu'un faisceau de tendances hétérogènes où les paradoxes

Sorti du "Groupe des six éponges" qui vécut un an (1894-1895), "L'Ecole littéraire de Montréal" devait se maintenir jusqu'en 1935. Elle contribua à l'évolution de notre littérature, en offrant à ses membres le climat propice à la création littéraire. Nelligan, Charles Gill, Lucien Rainier, E. Z. Massicotte, Louigny de Montigny, et plusieurs autres en furent des membres assidus. Par d'amicales causeries et des travaux individuels ils contribuèrent à l'éclosion d'oeuvres littéraires durables.

Le volume du "Centre de recherches de littérature canadienne-française de l'Université d'Ottawa" contient, en plus, le bilan littéraire de l'année 1961 et une bibliographie de la littérature canadienne-française 1961. En vente à Fides et dans toutes les librairies.

381 pages \$4.00

Ecole St-Jean-Baptiste

NOTES MENSUELLES—
7eA: Marielle Bélanger, Diane Wilson, Chantal Prud'homme, Diane Desautels.
7eB: Yves Oulmet, Robert Wilson, Claude Smith, Yvon Tremblay, Christiane Laplante.
7eC: Manillo Mascherin.

Voulez-vous un emploi?

Voici quelques vacances disponibles:

Vendeur d'autos expérimentés
Commis de bureau, 12e année, 21 à 26 ans
Electricien pour réparer moteurs électriques.
Couturières d'industrie, travail de jour.
Filles de table connaissant service des boissons.
Sténographes bilingues
Gérante de restaurant
Aides familiales ou domestiques.

Les candidats intéressés sont priés de se présenter au Bureau National de Placement situé au-dessus du Bureau de Poste à St-Jérôme.
1er mars 1963.

IMPRIMERIE CENTRALE

492 A, St-Georges St-Jérôme

DIT UN GRAND MERCI

À toutes les personnes qui ont bien voulu l'encourager à ses débuts. Ils ont ainsi permis de lui prêter vie. Ces clients satisfaits seront les témoins de la vérité de notre mot d'ordre

M. Jean Boissé propriétaire

MOT D'ORDRE:
QUALITE - PRIX - SERVICE

Notre expérience vous assure cette garantie

Consultez-nous vous y gagnerez!!!

Tél. GE. 8-1015

AVEZ-VOUS OUBLIÉ ?

Bonspiel des Dames

Vendeurs d'autos expérimentés le Bonspiel de la présidente aura lieu le 11 mars, à 2 h. p.m.

Le trophée offert par Mme Andrée Jarry, présidente de la section des dames sera disputé.

Invitation est faite à toutes les joueuses de curling de s'enregistrer le plus tôt possible pour cet événement qui promet d'être très amusant.

Une invitation toute spéciale est faite aux dames ne jouant pas dans les ligues régulières. Aussi à toutes les dames désirant commencer à jouer le curling. Chacune des membres sera bienvenue et une attention toute particulière sera accordée pour balancer les équipes, de façon à ce que les débutantes s'amuse aussi.

Toutes les participantes sont

PIECES GENERAL MOTORS AUTHENTIQUES

SERVICE

Garde-Moteur

DE QUALITÉ

EFFECTUE PAR MECANICIENS QUALIFIES

- ★ Mises au point
- ★ Peinture et déboussage

Service rapide

Tél.: GE. 8-3541

Dépositaire Chevrolet - Oldsmobile

Lefebvre

AUTOMOBILES LTEE

ST. JÉRÔME P.Q.

La Moore toujours la Moore!

PEINTURES

Benjamin Moore

PAINTS

Les inscriptions sont ouvertes au club même.

POUR VOS PROBLEMES DE PEINTURE CONSULTEZ-NOUS

Regard DUNNIGAN

MOORE PEINTURE et DECORATION MOORE

169, rue ST-GEORGES

Tél.: GE. 8-8818

C'est la grande campagne de charité de la Fédération des Oeuvres du diocèse de Saint-Jérôme qui se terminera le 18 mars 1963

DONNONS pour atteindre l'objectif de \$130,000.

PROPOS FEMININS

par Géorgina DUKHIGAN



Régalez toute votre famille avec des côtes d'échine de porc au cari

par Martha Logan



Rêvez-vous d'un voyage dans des pays lointains? Si oui, emmenez toute votre famille pour un voyage imaginaire en servant ce soir un plat exotique. Bien entendu, il est parfois difficile de présenter un plat nouveau qui plaise à tous. Mais si vous commencez en leur servant un de leurs plats favoris, comme des côtes d'échine de porc, vous devriez pouvoir satisfaire tout le monde.

Vous pouvez donner une note exotique à ce plat en l'accompagnant d'une sauce ou d'un plat de légumes faits pour piquer la curiosité. Pour les côtes de porc au cari, la note exotique consiste en une sauce au cari que l'on verse à la cuiller sur la viande au cours de la dernière demi-heure de cuisson. On ajoute la sauce vers la fin de la cuisson. Ainsi, sa saveur ne disparaîtra pas par suite d'une cuisson trop longue.

La poudre de cari est un mélange exotique de 16 à 18 épices. Ajoutée à la sauce, elle communique une saveur délicate aux côtes de porc. Les personnes qui préfèrent une saveur de cari plus prononcée peuvent faire mariner les côtes dans la sauce au cari pendant 2 heures avant de les faire cuire. Pour accentuer la saveur, accompagnez les côtes d'échine de riz au cari.

Bien entendu, pour que ce plat soit bien réussi, il faut des côtes d'échine de porc bien charnues. Martha Logan suggère de compter 3/4 de livre de côtes d'échine par portion. Ces côtes d'échine de porc au cari sont tellement savoureuses que tout le monde en redemandera.

La viande de porc doit toujours être bien cuite. Il faut compter environ 1 1/2 à 2 heures pour faire cuire les côtes d'échine dans un four à 325° F. Pour savoir quand les côtes sont cuites, on peut faire une petite incision dans la viande, près de l'os, pour s'assurer qu'elle a entièrement perdu sa teinte rose.

CÔTES D'ÉCHINE DE PORC AU CARI

Fait : 4 portions (3/4 de livre par portion)

- 3 livres de côtes d'échine de porc
- 1 cube de bouillon de poulet
- 1 tasse d'eau chaude
- 2 cuillerées à table de beurre ou de margarine
- 1/2 tasse d'oignon haché
- 1 cuillerée à thé de poudre de cari
- 1/2 cuillerée à thé de sel
- 1/4 cuillerée à thé de sel de céleri
- 1/4 cuillerée à thé de thym
- 1/4 cuillerée à thé de poivre blanc
- 2 cuillerées à thé de farine
- 1/4 tasse de crème épaisse.

Mettre les côtes de porc sur une grille, dans un plat à four peu profond. Faire cuire pendant 1 1/2 à 2 heures à four doux (325° F.). Faire dissoudre le cube de bouillon dans l'eau. Faire fondre le beurre dans une casserole d'une pinte. Ajouter l'oignon et les assaisonnements et faire cuire 5 minutes, ou jusqu'à ce que l'oignon soit tendre. Ajouter la farine en mélangeant. Ajouter la crème et 1/2 tasse de bouillon de poulet, en remuant jusqu'à mélange parfait. Avec une cuiller, verser la moitié de la sauce au cari sur les côtes de porc au cours de la dernière 1/2 heure de cuisson. Garder le reste de la sauce pour le riz au cari. Pour servir, découper en portions de 3 à 4 côtes.

RIZ AU CARI : Fait : 4 portions
1 tasse de riz non cuit
Sauce au cari
1/2 tasse de crème épaisse
1/2 tasse de bouillon de poulet.

Préparer le riz en suivant les instructions données sur le paquet. Mettre le riz cuit dans un plat-casserole de 1 1/2 pinte. Verser la crème et le bouillon de poulet dans la sauce au cari qui reste et bien remuer. Verser la sauce au cari sur le riz et faire cuire à four doux (325° F.) environ 1/2 heure ou jusqu'à ce que le riz soit bien chaud. Servir avec les côtes d'échine de porc au cari.

REPRÉSENTANTS ADDITIONNELS DEMANDÉS

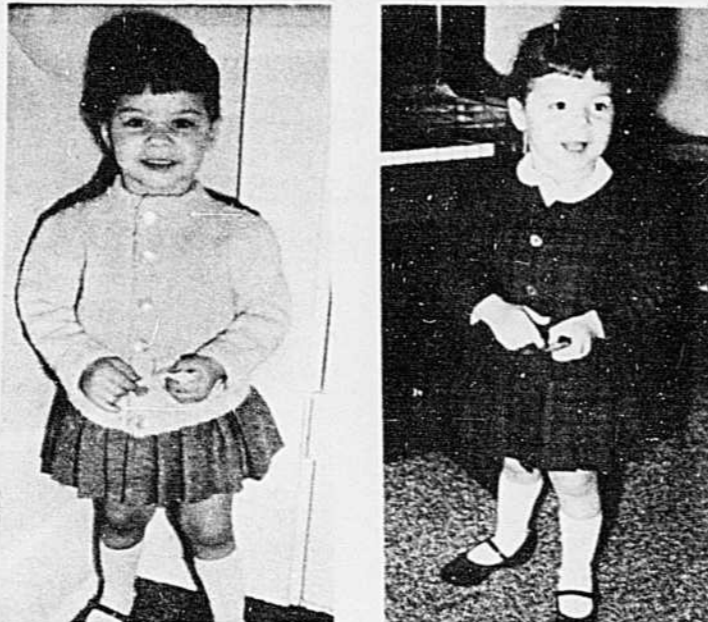


POUR LA VENTE

ADHESION au Club, comprenant police d'accidents personnels, service de dépannage, préparation de voyages, etc., etc..
ASSURANCE GÉNÉRALE: Automobile, incendie, vol, responsabilité.
Si vous avez de l'expérience dans la vente et la sollicitation, voilà une occasion d'assurer votre sécurité: plan de retraite, assurance hospitalisation, etc..

Ecrivez à
J.-P. Pépin,
CLUB AUTOMOBILE QUÉBEC
CIE D'ASSURANCE DU CLUB
AUTOMOBILE DE QUÉBEC,
871, Chemin St-Louis, Québec 6, Qué.

McCall vous présente la mode printanière pour vos petits-bouts de choux



Avec l'approche du printemps, voilà qu'on songe aux nouvelles toilettes de tous les membres de la famille. Voici quelques suggestions pour votre fillette.

Quelle joie pour la fillette de porter ce pratique ensemble en fin lainage écossais, comprenant une jupe à plis et un gilet sans col, à encolure en V, avec boutons à l'avant. Cet ensemble est offert dans les patrons McCall en vente dans plusieurs magasins de St-Jérôme, entre autres au magasin Tissus Monette où vous pouvez également vous procurer tous les tissus et lainages pour exécuter les vêtements de vos fillettes.

L'autre ensemble comprend une jupe également à plis, portée avec une blouse et un gilet tricoté à la main dans des teintes s'harmonisant avec les deux ensembles. Tous ces vêtements sont interchangeables et donc très pratiques.

Le patron McCall utilisé est le no 6507, grandeurs de 1 à 6 ans, en vente au prix de .60. Ce patron comprend aussi un pantalon qui peut être confectionné en fin lainage ou en coton lavable pour l'été.

Le mannequin est la petite Sylvie, fillette de M. et Mme Gilles Pilon.

Vient de paraître Le Mot du Père Ambroise

Tous les jours, à l'émission "Chez Miville", le Père Ambroise réussit un tour de force : il parle de Dieu à un public qui veut d'abord s'amuser. Le Père Ambroise a tout simplement compris que le christianisme s'exprime merveilleusement bien dans la joie.

Les Editions du Jour viennent de lancer un recueil des meilleures "méditations" du Père Ambroise; on a laissé à ces

textes, souvent profonds et toujours savoureux, la spontanéité du langage parlé. Intitulé "Le Mot du Père Ambroise", ce petit livre ne s'adresse pas aux "saints tristes" mais à ceux qui préfèrent un christianisme optimiste qui engendre la joie.

L'auteur trouve dans l'actualité le sujet de ses méditations et nous fait découvrir Dieu dans les gestes de tous les jours. Il le fait souvent avec humour, parfois avec tendresse et toujours avec un sens très vif de sa mission de prêtre dans le contexte de 1963. "Le Mot du Père Ambroise" est en vente partout au prix

Tout pour votre foyer

- Draperies faites sur mesure
- Rideaux
- Draps et taies d'oreiller
- Serviettes
- Couvertures
- Parures de lit
- Etc., Etc.

NOUS AVONS TOUS LES ARTICLES DE LINGERIE DE MAISON

HAJALY & FRÈRE INC.

297, St-Georges GE. 8-8424
Saint-Jérôme

Papa, Maman, voulez-vous m'aider?

Que de fois nous avons lancé cet appel à nos parents et ce que nous étions déçus lorsqu'ils tardaient à nous secourir! Aujourd'hui, ce sont nos enfants qui nous adressent une telle demande...

Avons-nous le droit de faire la sourde oreille, de nous désintéresser d'eux en ignorant volontairement ce qui tend à contrecarrer leur bonheur, leur plein épanouissement?

Nous sommes libres de répondre par un "oui" ou un "non"... Mais nous savons fort

de \$1.50, dans les librairies et les principaux dépôts de journaux ou chez l'éditeur: Les Editions du Jour, 3411, Saint-Denis, Montréal. (VI. 9-2228).

Nos jeunes ne sont pas aussi mauvais que certains le prétendent.

C'est avec raison qu'ils se disent saturés des longs discours, des interminables leçons sur le monde d'hier!

Nous ne pouvons les blâmer de vouloir entretenir un dialogue avec ceux qui ont reçu la mission de les éduquer. Qui dit "éducation", dit aussi "dialogue"!

Ce que désire notre jeunesse, c'est un monde VRAI; un monde où l'on se parle franchement; un monde où l'on s'aime en recherchant le bien de l'autre; un monde où l'on vit, non pas uniquement selon la tradition établie, mais suivant ce que l'on pense à la lumière de la foi et de la raison.

Claude B. Bourque,
Président du Comité
d'Education, AIIC,
de St-Jérôme.

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC—(1963)

Nous sommes autorisés à appointer des agents pour la vente des Obligations d'Épargne de la Province de Québec. Ces obligations seront bientôt disponibles aux placeurs du Québec.

Ces agents doivent être de bonne renommée dans leurs arrondissements et posséder de l'expérience dans le domaine de la finance ou des affaires. Si vous êtes intéressé, prière d'appeler ou d'écrire pour plus amples informations.

M. Jean F. Ledoux, gérant

JAMES RICHARDSON & SONS

Fondée en 1857
620 ouest, rue St-Jacques • Téléphone: AVenue 8-3151
Montréal

Membre: Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières du Canada

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE de la Province de Québec (1963)

Nous sommes autorisés à appointer des agents pour la vente des Obligations de la Province de Québec, lesquelles seront bientôt disponibles pour livraison.

Les agents appointés doivent être connus dans leurs districts et doivent posséder une certaine expérience des affaires ou de la finance.

Si vous êtes intéressé, prière de remplir le coupon ci-dessous, pour obtenir de plus amples informations.

Marc Carrière, Limitée
Valeurs de Placements
210 ouest, rue Notre-Dame — Montréal
Téléphone: VI. 9-9294

MARC CARRIÈRE, LIMITÉE
210 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

Je suis intéressé à travailler comme sous-agent pour la vente des Obligations d'Épargne de la Province de Québec (1963). Prière de me fournir la documentation nécessaire.

Nom: _____
Adresse: _____

Liste des marchands qui honorent la



- | | | |
|---|---|---|
| <p>St-Jérôme</p> <p>LES MIROIRS ST-ANTOINE Enrg.
Albert et Ronald Fillon, props.
291 BOUL. LAURENTIDES
St-Antoine TEL: GE. 2-7651
10% d'escompte</p> <p>BEN BUREAU BRAKE SERVICE
692 Labelle GE. 2-7918 St-Jérôme
Tous les genres de Freins
Cadillac - Lincoln 5% d'escompte</p> <p>BOUCHERIE ST-ANTOINE
Roeuf Ouest
421 Boul. St-Antoine TEL: GE. 2-9802
Laurent Gil Villeneuve, prop.
2% d'escompte</p> <p>LA PHOTO WILFRID CAMERA SHOP
Photos de Studio
434, St-Georges - St-Jérôme - GE. 2-4958
10% d'escompte</p> <p>BENOIT Inc.
285 St-Georges St-Jérôme, Que. TEL: GE. 8-3459
10% d'escompte</p> <p>M. ELEGANT Enrg.
Château-Fort de l'Élégance
GE. 8-6270 St-Jérôme, Que.
5 à 10% d'escompte</p> <p>ANDRE METIVIER
Maître Horloger, Bijoutier
358 St-Georges St-Jérôme GE. 8-8001
10 à 15% d'escompte</p> <p>CA-BE SERVICE, Station SHELL
J. J. Cadioux et F. Belec, props.
2 Rue St-Georges St-Jérôme TEL: GE. 8-8729
5% d'escompte</p> | <p>St-Jérôme</p> <p>E. GOSSELIN
Spécialité: Tissus à la verge, Draperie, Patrons
248 St-Georges, St-Jérôme GE. 2-4221
5% d'escompte</p> <p>REMBOURRAGE ST-ANTOINE Enrg.
J. A. Rochon, prop.
581-66 Ave. St-Antoine des Laurentides GE. 8-6846
5% d'escompte</p> <p>VICTOR PICHE & FILS Ltée
Meubles
216 rue Labelle St-Jérôme GE. 8-3765</p> <p>A. L. POIRIER
453 St-Georges St-Jérôme GE. 2-4777
à location et escompte</p> <p>LINGERIE CHEZ FRANCOISE Enrg.
356 St-Georges St-Jérôme GE. 2-4652
5% d'escompte</p> <p>LINGERIE PAULINE
430 rue St-Georges St-Jérôme GE. 8-8954
5% d'escompte</p> <p>AUX QUATRE SAISONS
20 rue Legault St-Jérôme
Robes, Manteaux, Chapeaux, Fourrures 10% d'escompte</p> <p>A. SOFIO & SON
504a St-Georges St-Jérôme GE. 2-7466
10% d'escompte</p> | <p>St-Jérôme</p> <p>JUAN IGLESIAS
235 St-Georges St-Jérôme GE. 8-2070
15% d'escompte</p> <p>FERRONNERIE THIBAUT
666 St-Georges St-Jérôme GE. 2-4651
10 à 20% d'escompte</p> <p>RICHARD VILLENEUVE
778b Labelle St-Jérôme GE. 8-8628
2% d'escompte</p> <p>GARAGE CLOUTIER TIRE SERVICE Inc.
820 Boul des Laurentides St-Jérôme GE. 8-1275
5% d'escompte</p> <p>ALFRED DORE Station SHELL
973 Labelle St-Jérôme GE. 8-5242
5% d'escompte</p> <p>EXCEL - FUELS - Reg'd
237 rue St-Antoine St-Jérôme GE. 8-3866
10% d'escompte</p> |
|---|---|---|

Procurez-vous votre... **Carte d'Escompte** en faisant parvenir \$4.00 à Chèque ou mandat **CARTE D'ESCOMPTE Enrg.** 118 Radisson, Trois-Rivières, P.Q.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Si vous êtes SYNDIQUE, vous pouvez obtenir la Carte d'Escompte GRATUITEMENT. Demandez-la à votre local!

CARTE D'ESCOMPTE ENRG. — Edifice Ameau, 118 Radisson — Trois-Rivières — Tél.: FR. 4-7447

Approuvé par le Conseil du Travail des Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et district, incluant Shawinigan et Grand'Mère

Pour vos
ANNONCES CLASSEES
servez-vous de

AVENIR DU NORD

distribué dans tous les foyers de Saint-Jérôme

TARIF: \$0.04 cents le mot, minimum \$0.75

Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux le plus tard le lundi midi

JEUNES HOMMES DEMANDES
On demande des jeunes hommes pour livraison de circulaires. S'adresser à 290 St-Georges, Tél.: GE. 2-9413.

A VENDRE
Commerce progressif — épicerie-bouche-rie licenciée — situé au cœur de la ville. Chiffre d'affaires garanti. Prix intéressant. Tél. GE. 4-5848.

A VENDRE
Robe de mariée en peau de soie entièrement recouverte de guipure, courtes, blanches, manches longues, style princesse, encolure ronde. 14 ans. S'adresser Tél.: GE. 8-2150.

DIEU VOUS CREA SI JOLIE

Pourquoi négliger le soin de votre épiderme quand une analyse personnelle par une Consultante en Beauté et un "skino make-up test" peuvent vous aider.

Valeur totale de \$10.00 et ceci vous est offert gratuitement.

Agissez vite Faites parvenir votre nom, votre adresse, votre âge et votre numéro de téléphone à Dept ADN-C.P. 11, St-Jérôme.

VENDEUSES DEMANDES
Femme avec automobile pour visiter chaque mois les clients établis de "STUDIO GIRD COSMETICS" dans et aux alentours de St-Jérôme, faisant les livraisons nécessaires, etc. Trois à quatre heures par jour. Ce travail rapportera jusqu'à \$5.00 l'heure. Ecrivez à: STUDIO GIRD COSMETICS Dept. CW-1-107, 840 Ave Lafleur, Montréal 32, P.Q. 13-20-27

Magasin à louer

Situé dans le carré des affaires au 236-A, rue St-Georges. S'adresser à 297 rue St-Georges, St-Jérôme.

Cartes Professionnelles

FERNAND BOURASSA
Ingénieur-conseil — Arpenteur-géomètre

259 rue St-Georges — Tél. GE. 8-2900

Rés. 320 rue Ste-Paula — Tél. GE. 8-7337 — Saint-Jérôme

LEO CADIEUX, M.P.

BUREAU: 295, RUE STE-GEORGES SAINT-JEROME

TEL: GE. 8-1850

Gendron, Lefebvre & Associés

Ingénieurs Conseils — Arpenteurs géomètres

10125 Boul. St-Laurent 434 rue Labelle
Tél.: 381-7614 Tél.: GE. 8-4533
Montréal St-Jérôme

RAYMOND LEGAULT, B.A., LL.L.
NOTAIRE

236 rue Parent 253
Suite 25

Téls: Bureau: GE 8-2844
Résidence: GE 8-1861

ST-JEROME

597, rue Principale, Lachute, Qué.
Tél. Lachute L'Oraine 2-2484 - 2-2485

LEGAULT & LEGAULT
AVOCATS ET PROCUREURS

L. L. LEGAULT, C.R. (1904-1948) Fernand LEGAULT, C.R.
Guy LEGAULT, B.A., LL.B.

10 ouest, rue St-Jacques, Montréal Québec
Tél. Victor 9-3866

Résidence: SAINT-JANVIER, Comté de Terrebonne, Tél. 7-Aïbot 3-7334

GERARD VERMETTE, B.A., LL.L.
NOTAIRE

6669, rue St-Denis Montréal Tél. CR. 6-2692

JEAN-PAUL LEDUC,
L.S.C., C.A.,
Comptable Agréé

325, 2ème Boulevard St-Jérôme Tél. GE. 8-8454
97a, rue Turgeon Ste-Thérèse Tél. TA. 3-2467
Ind.

Brosseau et Dussault
Comptables

Tél. GE. 8-1201

336, rue Labelle - St-Jérôme
(En dessous du Bell Telephone, bureau d'affaires)

PAUL BROSSAU, A.P.A., C.C.S. auditeur public accrédité
ANDRE L. DUSSAULT, L.S.C., C.A., comptable agréé

BUREAU ARMAND PARENT
ARMAND PARENT, A.P.A., C.C.S.

Rapports d'impôts sur le revenu, vérifications municipales et scolaires, service de comptabilité, placements

236, ave Parent SAINT-JEROME Tél.: GE. 2-9733

SALLE A LOUER
Salle toute équipée pour petite réunion ou assemblée, située dans le centre des affaires. Prix très modique. S'adresser: 300 St-Georges, St-Jérôme. Tél.: GE. 8-8209 21-28-6-P.

VENDEURS DEMANDES
HATEZ-VOUS DE VOUS CHOISIR UN BON TERRITOIRE PUIS DE CHEZ-VOUS. Jito vous offre une commission de 45% — 225 nécessités domestiques — spéciaux économiques — primes pour clients et vendeurs. Vallée coûte 125.00 — remboursements durant période de 30 jours d'essai si pas satisfait. JITO, Dépt N, 5130 St-Hubert, Montréal.

VENDEURS DEMANDES
VENDEURS AGRESSIFS, AMBITIEUX intéressés à travail stable, payant. Vendez à généreuse commission 10% garantie de nécessités pour la maison et la ferme. Bons territoires libres. St-Jérôme et Piedmont. St-Jovite et St-Faustin. INFORMATION: PRO-DUTTS FAMILIE, Dépt R.M. 1600 Delormier, Montréal. 6-13-20-27

LE CONSEIL...
(suite de la page 1)

tateront que cette politique est bien vite acceptée puisqu'on compte cette année 12 oeuvres-membres de la campagne de la Fédération des Oeuvres de charité alors qu'auparavant on en comptait huit tout au plus. Et la Fédération n'existant qu'à St-Jérôme, Ste-Thérèse et Lachute alors qu'en 1963 elle étendra ses bienfaits dans les 56 paroisses du diocèse, grâce à la générosité des diocésains, pour atteindre l'objectif de \$130,000.

Cette année, la Fédération est devenue une section du Conseil de bien-être, fondé en 1962, pour répondre au désir de Son Excellence Mgr Emilien Frenette, qui sentait plus que toute autre personne les besoins des petites paroisses comme les oeuvres qui manquaient dans les grands centres où la Fédération exerçait déjà son apostolat.

Outre la section fédération, le Conseil de bien-être maintient des sections éducationnelles et administratives. Grâce à des comités d'éducation populaire, d'action sociale et de recherches, le conseil de bien-être découvre, étudie et tente de solutionner les problèmes sociaux dans les différents milieux. D'autre part, la section administrative s'efforce d'avoir un personnel compétent dans toutes les oeuvres qu'elle subventionne en faisant une campagne de charité unifiée. Déjà, plus de 50% de la population du diocèse était desservie par une Fédération mais on a étendu la campagne dans toutes les paroisses parce que cha-

ne en retirera des services meilleurs et nouveaux.

Le conseil de bien-être groupe des représentants de tous les coins du diocèse. Ces membres du conseil d'administration se sont penchés sur les problèmes du diocèse, problèmes qui sont créés par une transformation rapide de notre ère. Or, ces problèmes ne peuvent être solutionnés qu'avec la formation d'un organisme diocésain, soutenant à la fois des oeuvres existantes et des services nouveaux. C'est précisément ce qu'accomplit le Conseil de bien-être qui est une évolution formidable des sections locales de la Fédération déjà existantes.

Le soutien financier des 12 oeuvres-membres de la Fédération est assuré par la campagne unifiée qui est en cours dans le diocèse, soit du 1er au 18 mars prochain. On partagera d'après un barème déjà établi la somme de \$130,000, que l'on avait fixée comme objectif de la présente campagne. A organiser une campagne unifiée comme celle qui se fait présentement, on pratique une économie de temps, d'argent et de frustrations, en plus d'effectuer un ralliement des auxiliaires bénévoles pour ensuite donner des services plus appropriés dans toutes les régions du diocèse.

Il est maintenant du devoir de tous les diocésains de promouvoir cet idéal commun afin d'assurer le succès de cet organisme central qui s'avère une réalisation de toute première importance pour tous les citoyens du diocèse.

POTINS...
(suite de la page 1)

de notre pays doit décourager nos ennemis et que les Canadiens ne doivent pas tourner le dos à leurs alliés".

Ce qui veut dire tout simplement: Des armes nucléaires si les circonstances l'exigent.

Voici l'argument profond dont se sert Réal Caouette pour expliquer une telle contradiction:

"Si nous étions au restaurant et que M. Thompson prenne des patates frites et que je prenne des patates pilées, nos adversaires diraient que nous sommes divisés".

"Si M. Thompson veut me faire manger du steak et que je veuille manger de l'omelette. Ça ne marchera pas".

"Les activités du Centre des Loisirs Ste-Paule Inc."

Les activités sont nombreuses au Centre de Loisirs Ste-Paule Inc., comme nous l'avons déjà mentionné dans des éditions précédentes, le choix des activités est très varié et cette semaine nous donnons quelques détails concernant le Circuit du Bowling du Centre de Loisirs Ste-Paule, lequel est formé de 30 Equipes, divisées en 3 ligues dont une ligue de garçons de 12 équipes dont l'âge varie de 12 à 14 ans et une 2ième ligue de 12 équipes comprenant que des jeunes filles de 11 à 14 ans et enfin une 3ième ligue de jeunes filles lesquelles débutent dans une ligue de 6 équipes spécialement organisées à leurs fins chacune de ces équipes de ce circuit est composée de 6 quilleurs (ses) et ce pour un grand total de 180 quilleurs ou quilleuses. Ces ligues de bowling sont dirigées conjointement par MM. François Lapierre, Michel Charbonneau, Gérard Gagnon et J.-Pierre Robitaille et où les activités se déroulent au Bowling Laurentien de la rue Scott tous les samedis. Chacune des ligues avaient à se disputer une cédule de 33 joutes en plus des séries éliminatoires, c'est donc 15 semaines de sains loisirs que le Centre de Loisirs a fait profiter à ce nombre si imposant de jeunes. Grâce à la générosité de la population de Ste-Paule et de ses marchands ainsi que du gérant de la salle de quilles, M. Raymond Leboeuf, ont rendu possible ce champ d'activité. La saison régulière vient de prendre fin et nous rapportons le classement final et quelques meilleurs pointeurs de chacune des Ligues.

Peut-on trouver des arguments aussi imbéciles sur une question aussi sérieuse que celle des armes nucléaires!

DIVISES AVANT D'ETRE ELUS

Il est certain que le Crédit social n'a pas la moindre chance de prendre le pouvoir; tout au plus réussira-t-il à faire élire 35 à 40 députés dans tout le pays.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que même avant d'être élus les candidats créditistes sont déjà divisés entre eux et, notamment, sur le problème des armes nucléaires.

En effet, le chef du Parti M. Thompson a déclaré que ses candidats à travers le pays sont libres d'adopter l'attitude qu'ils voudront au sujet de la question des armes nucléaires: Une politique pour les provinces anglaises et une autre pour Québec!

LIGUE DE GARÇONS

CLUB	P.J.	P.G.	P.P.	P.T.	PINS	PTS.
1 : Tigres	33	25	8	8	18,491	58
2 : Loups	33	20	13	7	17,383	47
3 : Lions	33	18	15	8	16,950	44
4 : Castors	33	18½	14½	7	15,755	44
5 : Chameaux	33	16	17	5	15,906	43
6 : Renards	33	18	15	5	16,036	41
7 : Zèbres	33	16	17	6	15,966	38
8 : Panthères	33	15	18	7	16,369	37
9 : Léopards	33	16	17	5	15,812	37
10 : Lièvres	33	14½	18½	4	14,943	33
11 : Grafes	33	8	25	2	15,207	18
12 : Chevreuils	33	7	26	1	13,633	15

"MEILLEURS POINTEURS"

Noms	Clubs	P.J.	Pins	Moyenne
1 : Richard Matte	Loups	33	4211	127.20
2 : Michel Labrecque	Tigres	30	3736	124.16
3 : Robert Lafleur	Chameaux	27	3308	122.14
4 : Serge Rochon	Castors	30	3619	120.19
5 : Richard Cadieux	Léopards	33	3718	112.22

"LIGUE "A" DE FILLES - 11 A 14 ANS"

CLUB	P.J.	P.G.	P.P.	P.T.	PINS	PTS.
1 : Cygnes	33	26	7	9	14,694	61
2 : Oies	33	22	11	8	14,286	52
3 : Mésanges	33	20	13	5	13,621	45
4 : Outardes	33	18	15	7	14,357	43
5 : Grives	33	17	16	6	12,300	40
6 : Cigales	33	17	16	5	12,634	39
7 : Corneilles	33	16	17	6	12,836	38
8 : Fauvettes	33	15	18	6	13,219	36
9 : Perruches	33	13	20	5	14,039	31
10 : Hirondelles	33	13	20	3	12,620	29
11 : Mouettes	33	11	22	3	12,207	25
12 : Alouettes	33	10	23	2	11,905	22

MEILLEURES QUILLEUSES

Noms	Clubs	P.J.	Pins	Moyenne
1 : Louise Martin	Perruches	30	3062	102.2
2 : Diane Blondin	Outardes	33	3142	95.7
3 : Diane Barriault	Oies	33	3112	94.10
4 : Louise Sarrazin	Cigales	24	2227	92.19
5 : Micheline Malette	Mouettes	30	2749	91.19

LIGUE "B" JEUNES FILLES DE 9 ET 10 ANS

CLUB	P.J.	P.G.	P.P.	P.T.	PINS	PTS.
1 : Roses	33	22	11	8	9,445	52
2 : Marguerites	33	20	13	5	8,898	45
3 : Violettes	33	18	15	7	8,342	43
4 : Jacinthe	33	15	18	5	8,096	36
5 : Tulipes	33	13	20	3	7,888	29
6 : Lys	33	10	23	1	7,432	21

MEILLEURES QUILLEUSES

Noms	Clubs	P.J.	Pins	Moyenne
1 : France Lapierre	Roses	33	2079	63
2 : Lise Lachapelle	Violettes	27	1620	60
3 : Christianne Lebeau	Tulipes	15	900	60
4 : Carmen, Grenier	Jacinthes	21	1218	58
5 : Francine Rioux	Lys	18	1808	56

Tel a été le classement final de chacune des ligues avec leurs meilleurs compteurs, la semaine prochaine nous vous reviendrons pour vous faire connaître els résultats des séries éliminatoires du ¼ de finale et semi-finale.

Le Centre de Loisirs Ste-Paule Inc.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

LES CHEFS D'ENTREPRISE SONT D'ACCORD: CHEVROLET RÉDUIT LES FRAIS DE LIVRAISON



DE LONGS ITINÉRAIRES DE RAMASSAGE ET DE LIVRAISON. Ces camions doivent fournir un travail intense, c'est pourquoi la Nelson utilise uniquement des Chevrolet.

"LES CAMIONS CHEVROLET MÉRITENT CONFIANCE ET NOUS DONNENT SATISFACTION"

Nous avons 121 camions Chevrolet parcourant en moyenne 20,000 milles par an sur des itinéraires comportant de nombreux arrêts peu espacés. Nous avons eu si peu de camions immobilisés pour réparation que nous avons pu réduire le nombre des camions de réserve de 4 à 2.

vice-président
NELSONS LAUNDRIES LIMITED
Vancouver (C.-B.)

DES TOURNÉES LAITIÈRES AUX NOMBREUX ARRÊTS: Les camions Chevrolet de Gay Lea sont sur la route par tous les temps. C'est dans ces conditions de travail que la sûreté de marche des Chevrolet est avantageuse.

"L'ÉCONOMIE ET LA CAPACITÉ DE CHARGE DONT NOUS AVONS BESOIN"

Nous avons 3 camions Chevrolet T60 équipés d'un moteur 6 cyl., d'une boîte de vitesses à 5 vitesses et d'un pont arrière à 2 rapports. Cet ensemble moteur permet de transporter le maximum de charge utile et procure l'économie dont nous avons besoin.

chef du service des ventes
ROYAL CITY FOODS LTD.
New Westminster (C.-B.)



"NOUS LIVRONS À BON COMPTE EN UTILISANT UNIQUEMENT DES CAMIONS CHEVROLET"

"Les tournées effectuées avec de lourdes charges et comportant de nombreux arrêts mettent les camions à rude épreuve, mais les Chevrolet s'en acquittent à merveille.

directeur des ventes
GAY LEA DAIRY PRODUCTS
Guelph (Ontario)

UN TRAVAIL DUR, DE NOMBREUSES LIVRAISONS DANS UNE CIRCULATION INTENSE. Grâce à la visibilité et à la maniabilité supérieures des Chevrolet T-60, les chauffeurs Delnor peuvent se faufiler dans une circulation intense et dans des cours étroites.

DES TRANSPORTS RAPIDES EN VILLE ET SUR LA ROUTE: Les camions Chevrolet ont cherché des marchandises à Montréal; ils doivent accomplir des parcours rapides sur l'autoroute et effectuer aussi des livraisons hors route.

"LES CHEVROLET NOUS DONNENT LE SERVICE LE PLUS SÛR"

"Nos 8 camions Chevrolet parcourant environ 75,000 milles par an. Nous avons constaté que les Chevrolet nous donnent le service le plus sûr, c'est précisément ce dont nous avons besoin dans l'industrie du bois de construction."

vice-président et directeur général
THIBAUT ET DESJARDINS LTÉE
Ste-Thérèse (P.Q.)

BANQUE DE MONTRÉAL

Plan de Financement Familial

PRÊTS ÉCONOMIQUES, COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE

SUCCURSALES à votre service dans les LAURENTIDES
Succursale Principale de St-Jérôme, 275 rue Labelle.
GÉORGES FLEURY, gér.
Bureaux également à St-Jérôme-Nord, Lachute, Ayersville, Ste-Adèle, Ste-Agathe-des-Monts, St-Adolphe d'Howard, Ste-Thérèse, St-Jovite, Mont Tremblant, St-Antoine des Laurentides.

Allez voir les nouveaux CAMIONS CHEVROLET de sûreté totale, chez le concessionnaire Chevrolet.

Ne manquez pas l'émission télévisée "En habit du dimanche", tous les dimanches soir.

LEFEBVRE AUTOMOBILES LTEE
962, rue Labelle Tél. GE. 8-3541 St-Jérôme, P.Q.



Comité des Loisirs au Centre diocésain. 2ème rangée, de droite à gauche : Willie Tremblay, président et moniteur; Jean-Claude Ballard, vice-président et moniteur; Alex Lépine, secrétaire; Jean Proteau, trésorier, publiciste et moniteur; Claude Beauchamp, moniteur; Adrien Labelle, moniteur; Réjean Bergeron, moniteur. De gauche à droite, 1ère rangée : Michel Gareau, moniteur; Jean-Yves Taillon, moniteur; Michel Labonté, moniteur; Pierre Dalpé, moniteur; Léon Tremblay, moniteur; Gaétan Masson, moniteur. Heureux succès au nouveau comité. (Photo G. Vermette)

L'enfant a droit à une éducation religieuse

On s'est peu étendu sur le droit de l'enfant. L'enfant est tellement lié et dépendant de ses parents que beaucoup de droits se rapportant à l'enfant sont assumés par les parents. Cet état de dépendance fait mettre l'accent sur les devoirs de l'enfant : amour, respect, obéissance. Mais l'enfant a des droits qui, dans certains cas, pourraient se manifester transcendants à toute dépendance. Un de ces droits fondamentaux est le droit à l'existence. L'existence de l'enfant a ceci de particulier que c'est une existence en voie de développement vers l'état d'homme tout entier, dans son être physique, intellectuel, moral et religieux. Personne ne mettra en doute le droit de l'enfant à son développement physique. Le problème ne commence vraiment que sur le plan intellectuel : l'enfant a droit d'être

orienté vers la vérité. Au nom d'une prétendue liberté, on ne saurait lui enseigner indifféremment la vérité ou l'erreur. Dans l'ordre moral, l'enfant a droit à être formé à distinguer le bien du mal. Des parents n'auraient pas le droit de pervertir leurs enfants. Dans ce cas, la société serait dans son droit de protéger ces enfants en les retirant de ces parents indignes.

L'enfant a droit à une réponse non équivoque aux grandes questions qui hantent toute vie humaine : quelle est mon origine ? Qui suis-je ? Quelle est ma destinée ultime ? Ces questions n'ont et n'auront jamais de réponse adéquate sans que l'on considère l'homme comme un être religieux. Son être moral d'ailleurs exige son être religieux : pas de vraie morale sans religion pas plus qu'il ne sau-

rait y avoir de loi sans législateur devant qui on est responsable. La liberté n'est pas tout dans le développement de la personnalité, la liberté doit s'allier avec l'orientation.

L'enfant qui a droit d'être développé dans son être complet a droit d'être développé dans son être religieux. La liberté de religion implique qu'on peut, de bonne foi, opter pour une religion plutôt qu'une autre mais la liberté de religion n'implique pas qu'on peut n'opter pour aucune.

Pour excuser l'incroyance, qu'on ne se rabatte pas sur l'argument que la foi est un don qui n'est pas donné à tout le monde. Si on entend par foi, la foi surnaturelle qui nous fait adhérer à des vérités surnaturelles : soit. Mais il y a une foi religieuse naturelle et naturellement donnée à tout être raisonnable, c'est la foi en Dieu et en la loi morale naturelle qu'il a déposée dans la conscience de chaque homme.

«Les dieux racontent la gloire de Dieu et le firmament pu-

Vient de paraître

L'édition PRINTEMPS-ETE de MON MARIAGE, revue destinée à la future mariée ainsi qu'à toutes les femmes soucieuses d'élégance, est maintenant en vente. D'une haute tenue artistique et typographique, cette revue, la seule du genre au Canada-français, rivalise par son excellence avec les publications européennes et américaines dans le même domaine. Plus de cent pages des modes les plus nouvelles dans le prêt-à-porter et dans les créations de nos meilleurs couturiers, des annonces en couleurs, et en blanc et noir des meil-

leurs produits et services, une section spéciale consacrée à l'étiquette du mariage, des articles sur la couture, la lingerie de maison, etc. Voilà ce que contient ce magnifique magazine de la femme chic.

MON MARIAGE est maintenant semi-annuelle et publiera son édition AUTOMNE-HIVER dès la fin de juillet.

MON MARIAGE est en vente aux comptoirs de livres et revues des grands magasins, dans les librairies et les dépôts de journaux ainsi que chez l'éditeur : Cie des Publications Provinciales Limitée, 5165 ouest, rue Sherbrooke, Suite 408, MONTREAL 28.

Il en est de même de la loi morale naturelle déposée dans le cœur de tous les hommes. L'Histoire nous montre que les païens ont observé la loi morale naturelle bien qu'ils n'eussent pas connu les Dix Commandements. C'est ce que fait remarquer l'apôtre saint Paul : "Alors que les païens qui n'ont pas reçu la Loi (de Moïse) font naturellement ce qui est selon la Loi... ils font voir que ce que la Loi ordonne est écrit dans leur cœur". (Rom. 2, 14).

Il y a dans tout homme, et partant dans tout enfant, un sens naturel religieux qui attend et a droit d'être éduqué.

Vianney Dupré, prêtre curé.

PLAIDOYER EN FAVEUR DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE

OTTAWA - Le ministre de l'Agriculture, l'hon. Alvin Hamilton, a demandé à la population canadienne d'adopter une attitude de compréhension et de sympathie devant l'effort conjugué des producteurs et des gouvernements pour résoudre les problèmes de l'industrie laitière. Il a lancé cet appel lors d'un discours devant le Rotary Club de Campbellford (Ont.).

Le fossé qui sépare citadins et cultivateurs tend à s'élargir, a déclaré le Ministre, parce qu'on ne se rend pas bien compte de la révolution qui secoue l'agriculture.

"Que cela nous plaise ou non, dit-il, bien des gens croient que l'agriculteur vit des subventions et de l'aide de l'Etat sans tenter le moindre effort pour s'adapter à l'évolution. Cette conception erronée, envers l'industrie laitière surtout, entraîne fatalement des décisions trop rapides et radicales, d'ajouter M. Hamilton. Elle tend à compliquer les solutions objectives envisagées conjointement par les associations agricoles et les gouvernements."

Comme fondement à ses avancées et au risque de simplifier outre mesure une question fort

compliquée, M. Hamilton cite les faits suivants :

- 1) dans l'ensemble, nos excédents laitiers sont plutôt limités — 6 à 7 pour cent environ — mais semblent considérables parce qu'ils convergent vers un seul produit, le beurre ;
- 2) à l'origine du problème on retrouve les progrès de la technologie, qui permettent d'obtenir plus de lait d'un nombre moindre de vaches ;
- 3) toute tentative de régler le problème se complique du fait que cette industrie est répartie en plusieurs secteurs dont la juridiction relève tantôt du gouvernement fédéral, tantôt des provinces ;
- 4) il est devenu évident, ces derniers temps, que les gouvernements en cause et les associations de producteurs ont manifesté leur intention de s'attaquer au problème plus résolument que jamais.

A la suite d'une proposition de la Fédération canadienne de l'agriculture, a rappelé M. Hamilton, on a convoqué à Ottawa une conférence à huis-clos sur l'industrie laitière les 21 et 22 février. Les onze gouvernements et les divers secteurs de l'industrie entendent bien démon-

trer à cette occasion qu'un groupe de gens raisonnables peuvent convenir de décisions également raisonnables.

Et le Ministre d'exprimer l'espoir que la population appuie toute attitude positive en ce domaine, affirmant qu'il n'existe aucune solution rapide ou facile. "En tant que Canadiens, dit-il, nous avons le devoir de faciliter l'adaptation d'une industrie vitale aux besoins d'aujourd'hui et de demain."

M. Hamilton est d'opinion que les hommes d'affaires en milieu rural peuvent aider à rétrécir le fossé qui sépare citadins et agriculteurs en notre ère d'évolution industrielle.

(Extrait de "La Victoire")

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



RÉGIE DES LOYERS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS

À TOUS LES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES des Municipalités de la Province de Québec ci-dessous mentionnées:

- | | | |
|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|
| Cité d'Alma | Ville de La Tuque | Cité de Rouyn |
| Ville d'Anjou | Cité de Lauzon | Ville de Saint-Hubert |
| Cité d'Arvida | Cité de Laval-des-Rapides | Cité de Saint-Hyacinthe |
| Ville de Beaufort | Ville de Lévis | Cité de Saint-Jean |
| Ville de Bourlameaque | Cité de Longueuil | Cité de Saint-Jérôme |
| Cité de Cap-de-la-Madeleine | Ville de Malartic | Cité de Saint-Lambert |
| Cité de Chicoutimi | Ville de Montmagny | Cité de Saint-Laurent |
| Cité de Chicoutimi-Nord | Cité de Montréal | Cité de Saint-Michel |
| Cité de Chomedey | Ville de Montréal-Est | Cité de Sainte-Thérèse |
| Cité de Côte-Saint-Luc | Cité de Montréal-Nord | Ville de Saint-Pierre |
| Cité de Dorval | Ville de Montréal-Ouest | Cité de Saint-Basile-de-Valleyfield |
| Cité de Drummondville | Cité de Noranda | Cité de Sept-Îles |
| Cité de Duvernay | Cité d'Outremont | Cité de Shawinigan |
| Ville de Gatineau | Ville de Pierrefonds | Ville de Shawinigan-Sud |
| Cité de Granby | Cité de Pointe-aux-Trembles | Ville de Sherbrooke |
| Cité de Grand-Mère | Cité de Pointe-Claire | Cité de Sorel |
| Cité de Hull | Cité de Québec | Cité de Thetford-Mines |
| Ville d'Iberville | Ville de Québec-Ouest | Ville de Tracy |
| Cité de Jacques-Cartier | Ville de Rimouski | Cité des Trois-Rivières |
| Cité de Joliette | Ville de Rivière-des-Prairies | Ville de Val d'Or |
| Cité de Lachine | Cité de Rivière-du-Loup | Cité de Verdun |
| Cité de Lafèche | | Ville de Victoriaville |
| Cité de LaSalle | | Ville de Villeneuve |
| | | Cité de Westmount |

Le village de Drummondville-Ouest, dans le comté de Drummond; La paroisse de Saint-Athanase, dans le comté d'Iberville; Le village de la Providence, dans le comté de Saint-Hyacinthe; La paroisse de Saint-Jean-L'Évangéliste, dans le comté de Saint-Jean; Le village de Saint-Joseph, dans le comté de Saint-Hyacinthe; La municipalité de Drummondville-Sud, dans le comté de Drummond.

Tous les baux de logements d'habitation expirant le ou après le 30 avril 1963 seront automatiquement prolongés jusqu'au 30 avril 1964, à moins que l'une ou l'autre des parties n'empêche cette prolongation automatique de la façon suivante:

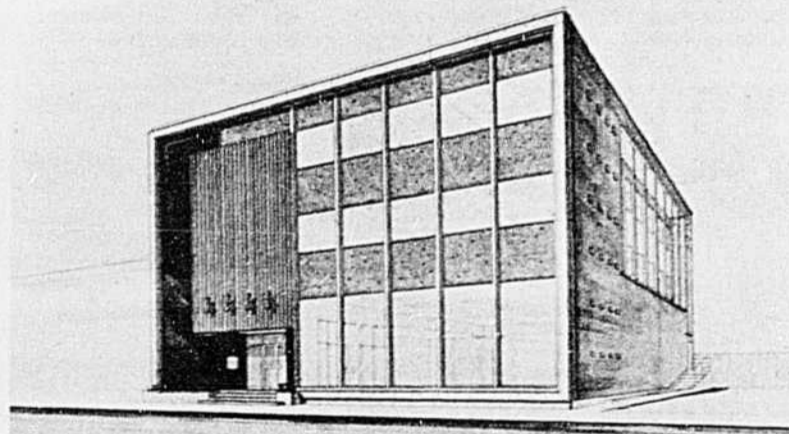
- 1 Un locataire qui désire quitter les lieux à l'expiration de son bail doit donner à son propriétaire un avis écrit de son intention, au plus tard le 31 mars, si son bail expire le 30 avril, et au plus tard 30 jours avant son expiration si son bail expire après le 30 avril.
- 2 Un locataire qui veut empêcher que son bail avec son propriétaire soit prolongé aux mêmes conditions (soit qu'il désire une réduction de loyer ou un changement dans les conditions de location) doit s'adresser à la Régie des Loyers pour faire une demande de prolongation de bail et de fixation de loyer au plus tard le 31 mars, si son bail expire le 30 avril, et au plus tard 30 jours avant son expiration si son bail expire après le 30 avril.
- 3 Un propriétaire qui veut empêcher que son bail avec le locataire soit prolongé aux mêmes conditions (soit qu'il désire une augmentation de loyer ou un changement dans les conditions de location) doit donner à son locataire un avis écrit de son intention au plus tard le 31 mars, dans le cas d'un bail expirant le 30 avril, et au plus tard 30 jours avant son expiration dans le cas d'un bail expirant après le 30 avril.
- 4 Un locataire qui a reçu de son propriétaire l'avis mentionné au paragraphe précédent et qui accepte les nouvelles conditions de son propriétaire doit répondre par écrit.
- 5 Un locataire qui ne désire pas accepter les nouvelles conditions de son propriétaire doit s'adresser à la Régie des Loyers pour faire une demande de prolongation de bail et de fixation de loyer. Cette demande de prolongation de bail et de fixation de loyer doit être faite au plus tard le 31 mars, si l'avis du propriétaire a été donné le ou avant le 20 mars, et dans les 10 jours de cet avis s'il a été donné après le 20 mars.

(CET AVIS S'APPLIQUE A TOUTE MAISON CONSTRUITE AVANT LE 30 AVRIL 1951, QUEL QU'EN SOIT LE LOYER MENSUEL PAYÉ ACTUELLEMENT, SI LE LOYER MENSUEL DE CETTE MAISON, AU 1er DECEMBRE 1962, ÉTAIT DE \$125.00 OU MOINS DANS LES MUNICIPALITÉS DE L'ÎLE DE MONTRÉAL, OU DE \$100.00 OU MOINS, A LA MEME DATE, DANS LES AUTRES MUNICIPALITÉS.)

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES, S'ADRESSER À LA RÉGIE PROVINCIALE DES LOYERS

N.B. — Comme le 31 mars 1963 est un dimanche, les bureaux des Administrateurs des Loyers, à travers la Province, seront ouverts de 9 h. a.m. à 5 h. p.m. le samedi 30 mars 1963, pour recevoir les demandes des propriétaires et des locataires.

LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-JÉRÔME



Esquisse de l'édifice en construction à 190 avenue Parent dont les travaux seront terminés en novembre.

Faits saillants

du 28ième rapport annuel

FAITS SAILLANTS	1961	1962
Actif	7,363,185.	7,749,097.
Prêts aux sociétaires	3,540,711.	3,986,775.
Prêts personnels consentis		
nombre	549	676
montant	335,368.	522,942.
Bénéfices nets	57,240.	67,619.
Avoir-propre	450,710	491,597.
Nombre de Sociétaires:		
comptes réguliers	10,402	10,797
comptes scolaires	4,095	4,209
Nombre d'emprunteurs	1,444	1,651

DECISIONS IMPORTANTES de l'assemblée annuelle du 20 février 1963

- Prêts personnels**
Maximum à un sociétaire porté de \$1,500. à \$2,000.
- Capital social**
Maximum par sociétaire porté de \$500. à \$1,000.
Boni payé sur capital social: 5%

DIRIGEANTS DE LA CAISSE

Conseil d'Administration

- MM. PARENT, Armand, président
- LEONARD, Jean-Paul, vice-président
- HEBERT, René-W., secrétaire-gérant
- BEAULNE, Raoul, administrateur
- BEAUSEJOUR, Rodrigue, administrateur
- CHARBONNEAU, Albert, administrateur
- DESJARDINS, Damase, administrateur
- DESJARDINS, Fabien, administrateur
- FORGET, Hervé, administrateur
- PICHETTE, Raymond, administrateur
- PREVOST, Henri, administrateur
- ST-VINCENT, Eugène, administrateur
- TOUCHETTE, Joseph, administrateur

Commission de Crédit

- MM. ST-VINCENT, David, président
- BELANGER, Frédéric, commissaire
- VAILLANCOURT, Antoine, commissaire

Conseil de Surveillance

- MM. MARTIN, Bruno, président
- LABBE, Robert, surveillant
- CADIEUX, Fernand, surveillant

AVISEUR MORAL: Chanoine Paul Labelle, V.F. Curé Paroisse Cathédrale

Les Alouettes d'Yves Nadon renversent les calculs des experts

Le St-Jérôme passe en semi-finale

Les Alouettes de St-Jérôme ont causé la première surprise des éliminatoires de la ligue Métropolitaine Junior. Grâce à un but de Claude Guénette, après seulement trente-six secondes de temps supplémentaire, ils ont éliminé les Maroons de Lachine 3 à 2 pour passer en semi-finale contre les Bombardiers de Rosemont qui ont vaincu N.D.G. 6 à 1, pour remporter les honneurs de leur série trois joutes à deux.

A St-Jérôme, les Alouettes sont venus de l'arrière 2-0 à la première période pour remporter la victoire. Michel Corbin avait enregistré deux buts en l'espace de seulement 34 secondes dans des jeux de puissance pour donner l'avance 2-0 aux Maroons.

Claude Gagnon, qui a réussi deux buts pour St-Jérôme, a réduit l'avance à 2-1 durant la 18e minute de la première période et a égalé le pointage 2-2

à la cinquième minute de troisième engagement.

ST-JEROME 3 LACHINE 2

SOMMAIRE
Première période
1—Lachine : Corbin (Eastman, Bolly) 14.12
2—Lachine : Corbin (Eastman, Wilding) 14.46
3—St-Jérôme : Gagnon Guénette, Granger) 17.16
Punitions : Brodeur, 3.21; Dyce, 11.45; Granger, 12.50;

Provost, 14.05.

Deuxième période

Aucun but.
Punitions : Lemaire, 7.42; Provost, 10.15; Dyce 18.28; Guénette, 19.04.

Troisième période

4—St-Jérôme : Gagnon (Rouleau) 4.54
Punition : Provost, 17.34.
Période supplémentaire
5—St-Jérôme : Guénette (Rouleau, Labelle) 0.36
Aucune punition.

10,760 téléphones à St-Jérôme

L'expansion des installations téléphoniques qui s'est produite à St-Jérôme est le reflet d'une situation semblable qui s'est manifestée, pour l'année 1962, dans tout le territoire de La Compagnie de Téléphone Bell du Canada, comme il ressort du 83e rapport annuel de la compagnie, publié cette semaine.

L'agrandissement des installations et le perfectionnement des services de base ont nécessité la dépense de \$219,400,000 dans le territoire de la compagnie, soit au Québec, au Labrador et en Ontario. Il s'agit du plus gros montant jamais consacré à des travaux de construction pour une période d'un an dans toute l'histoire de la compagnie.

Le nombre des téléphones en service à la fin de 1962 s'élevait à 3,890,630 soit 195,523 de plus qu'un an auparavant.

L'expansion locale, pour sa part, s'est traduite par l'addition de 690 téléphones, comme l'a révélé le gérant de la compagnie pour St-Jérôme, M. B.A. Parent. Au 31 décembre, on comptait ici 10,760 téléphones.

Le revenu net, en 1962, a atteint \$65,285,000, ce qui équivaut à \$2.66 par action ou à une rémunération de 6.3 pour cent sur le capital investi.

Les dividendes aux 192,854 actionnaires de l'entreprise se sont élevés à \$53,968,000, ce qui laisse \$11,317,000 en bénéfices retenus. A la fin de 1962, 97.3 pour cent des actionnaires habitaient le Canada et détenaient 93 pour cent du capital-actions.

Au 31 décembre, la compagnie Bell avait un personnel de 35,086 hommes et femmes. Le montant des salaires pour l'année s'est élevé à \$170,470,796.

Plus de 90 pour cent des produits utilisés par la compagnie sont maintenant fabriqués au Canada et faits de matériel canadien.

La compagnie a également fait progresser sa section du réseau SAGE pour la défense et elle a fourni plusieurs circuits au réseau d'alerte BMEWS. Elle a aussi coopéré avec plusieurs agences gouvernementales pour mettre au point les moyens de communication nécessaires au programme fédéral de survivance.

Des additions importantes ont été faites durant l'année à la chaîne à microondes de la compagnie Bell. On a complété de nouvelles liaisons entre Sept-Îles et Gagnon, dans le nord du Québec, et entre Fort William, Ontario et Duluth, Minnesota. Les travaux ont été commencés pour la construction d'une deuxième chaîne à microondes entre Montréal et Québec, cette fois par l'intermédiaire de Sherbrooke.

Des progrès encourageants ont été faits quant à la construction du réseau de télévision poursuivie à contrat pour l'entreprise CTV. Le réseau s'étend maintenant de Montréal à Vancouver. La partie qui reste, entre Montréal et Halifax, sera terminée au cours de cette année.

Le Réseau Téléphonique Transcanadien, dont la compagnie Bell fait partie, a reçu en 1962 un contrat valable pour 10 ans en vertu duquel toutes les installations nécessaires seront fournies aux réseaux de radio de la Société Radio-Canada. Quelque 200 postes de radio français et anglais sont reliés entre eux par 20,000 milles de circuits de grande qualité. Ces installations sont entrées en service le 1er octobre.



Nous voyons sur cette photo, 2 loups qui ont été tués par un trappeur, M. A. Morin de Maccaza, qui est entouré du président et des directeurs de l'Association. De g. à dr. : MM. Albert Craig, Oscar Narbonne, A. Morin et M. J.-C. Lapointe.

Assemblée

Loisirs Ste-Marcelle

Une assemblée des Dames-Auxiliaires de l'Hôtel-Dieu se tiendra à l'hôtel, mercredi le 13 mars à 9 hrs. p.m. Toutes les Dames-Auxiliaires sont invitées de même que les dames ou demoiselles qui désirent faire part de l'association. Un nouveau conseil exécutif sera élu.

La semaine dernière fut fébrile en activités sur le côté loisirs à Ste-Marcelle. En effet, une multitude de jeunes se sont rendus et ont participé aux nombreuses joutes qui furent décisives en certains cas. Les éliminatoires dans la ligue Pee-Wee ont débuté sur une note dynamique. Dans la série semi-finale A, le Dollard a quelque peu surpris en éliminant l'Yberville en deux joutes consécutives. La première fut gagnée par défaut à la suite d'un manque de joueurs chez les champions de la saison et la seconde au compte de 5 à 3 en supplémentaire de 10 minutes complètes. Ces victoires permirent au Dollard de passer en finale. Le Champlain s'est joué du Frontenac dans la série semi-finale B en l'humiliant au compte de 5 à 0 et M. A. 1. Les meilleurs chez les vainqueurs furent Léo Dumoulin et Gérard Lécuyer avec chacun 2 buts. Chez les vaincus, Eddy Lepage et Alain Brunet brillèrent particulièrement. Les finales cinq de trois débutaient il y a quelques jours et nous vous communiquerons les résultats dans notre prochaine chronique. Les juvéniles ont clôturé leur saison sur une note plutôt morne. En effet, ils ont essuyé une cuisante défaite au compte de 4 à 2 lors du Carnaval au collège St-Pierre. René Tessier et Bernard Laverdure comptèrent pour Ste-Marcelle. Le juvénile termine donc sa saison avec une fiche de cinq victoires et cinq défaites et une joute nulle, soit une moyenne de cinq cents (500). Chez les Mosquitos les activités se sont poursuivies et le Joliette a eu une fois de plus raison. René Perreault et Marcel Corbeil comptèrent pour Joliette tandis que Robert Gendron fut le meilleur chez les perdants.

ACHETONS
À
ST-JÉRÔME

2ième excursion de l'Association de Chasse et Pêche des Laurentides

Cette fois tout a été organisé conjointement avec l'Association des Francs-Pêcheurs de St-Janvier.

On a distribué dans la région de la Maccaza, 2 tonnes de foin sur une distance d'environ 10 milles de long, le chevreuil de cette région est très affamé, très maigre et surtout pourchassé et dévoré par le loup qui infeste ce territoire d'une façon allarmante d'après la version des trappeurs de l'endroit.

Nous profitons des circonstances pour demander au département de chasse et pêche du Québec, les raisons qui ont motivé l'abolition de la prime pour le loup tué.

Vu les circonstances, nous croyons et nous insistons auprès des autorités, pour que cette prime soit remise en vi-

gueur sans délais avant que le dommage causé s'accroisse.

Ceux qui ont participé à cette excursion sont : MM. O. Narbonne, J. C. Lapointe, A. Craig, M. Narbonne, O. Riopel, C. Lecouédic, R. Villeneuve, G. Desjardins, G. Nadon tous de St-Jérôme.

MM. M. Racine, J. Bouliche, D. Lapointe et L. Jasmin tous de l'Association des Francs-Pêcheurs de St-Janvier.

Trois garde-chasse ont été aussi leur concours : MM. R. Lessard du Lac Guindon, J.P. Alarie de Labelle et J.L. Léonard de St-Jovite.

Le camion pour le transport était une gracieuseté de M. L. Jasmin Marchand de St-Janvier, et le ski-doo était fourni par M. C. Beaulieu prop. de Beaulieu Sport à St-Jérôme.

Le voyage a été des plus intéressants et nous comptons pouvoir continuer ces excursions encore plusieurs fins de semaine.

Voici une autre liste de généreux souscripteurs :

Les Francs-Pêcheurs de St-Janvier : MM. M. Racine, G. Poirier, L. Jasmin, J. Béllisle, E. Forget, H. Chaput, C. Dupuis, C. Mayer, L. Forget, J. Thérien, A. Vézina, G. Blondin, G. Gascon, L. Piché, M. Béllisle, G. Desjardins, J. Robert, A. Legault, M. Nadon, J. G. Roy, Y. Bouliche, P. Desjardins, J. Bouliche, D. Lapointe, F. Piché. De St-Jérôme : MM. G. Aubry, J.P. Auger, A. Goyer, F. Renaud.

Deux trappeurs de l'endroit ont été d'un grand service, MM. F. Baker et A. Morin.



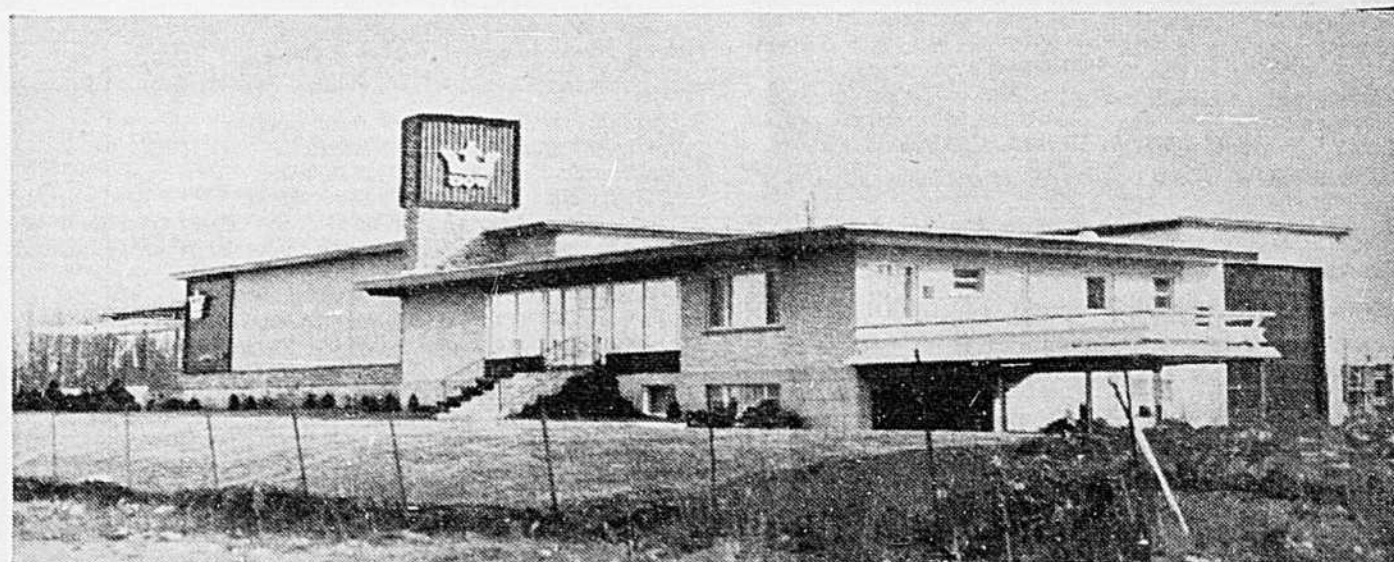
COMBIEN SONT CLIENTS D'UNE BANQUE?

Ils le sont tous, pourrait-on dire sans crainte de se tromper / Est-il quelqu'un, au Canada, qui ne traite régulièrement avec une banque à charte? / Le nombre des comptes de dépôts dépasse douze millions et demi, soit plus que l'équivalent d'un compte pour chaque adulte. Environ 1,800,000 prêts figurent en tout temps dans les livres des banques, représentant de l'argent affecté par des particuliers ou par des entreprises à toutes les fins possibles et imaginables / Grâce à leurs 5,000 succursales, disséminées par tout le pays, les banques à charte mettent à la portée de tout le monde un service bancaire complet.

LES BANQUES À CHARTES DESSERVANT VOTRE VOISINAGE



M. J. Sarto Perreault, votre distributeur Dow à Saint-Jérôme, est heureux d'annoncer l'inauguration officielle de son nouvel entrepôt ultra-moderne à Saint-Jérôme. Cette initiative fait partie du programme d'expansion de Dow à travers le Québec et contribue à l'essor général de la région des Laurentides.



LA BRASSERIE DOW LIMITÉE

Le Comité des Loisirs St-Lucien sous la Présidence de M. Georges Lorrain a remporté un succès sans précédent lors de la remise des trophées aux gagnants des Clubs de Hockey à la fin de la saison régulière



La table des nombreux trophées.



Table des Invités d'honneur : de gauche à droite : MM. l'abbé Maurice Ouellette, vicaire de St-Lucien; Roger Lauzon, Guy A. Piché, échevin; Armand Desforges, marguillier; S.H. le maire de St-Jérôme, Robert O. Desjardins; M. l'abbé Paul Bergeron, curé de St-Lucien; Georges Lorrain, président des Loisirs St-Lucien; Bruno Martin, Rolland Lauzon, échevin; Lucien A. Folsy, J.-Claude Gascon et Maurice Bellehumeur, marguillier en charge de St-Lucien.

Un banquet était servi à plus de 150 jeunes à l'issue de la Présentation des trophées. Ce souper était une gracieuseté de MM. Léonard Gratton, distributeur O'Keefe et Lucien Foisy, agent Molson. Les liqueurs étaient fournies gratuitement par M. Guy Paquette de Canada Dry et les petits pains naturellement fournis par l'échevin du quartier, M. Geo. Giraldeau.

Les grands responsables: Le comité des Loisirs St-Lucien sous la présidence de M. Georges Lorrain et de M. l'abbé Maurice Ouellette, vicaire à St-Lucien. — Une joie délirante existait pendant le banquet et les jeunes de St-Lucien doivent certainement apprécier le dévouement du vicaire de St-Lucien, M. l'abbé Maurice Ouellette, ainsi que de tous les membres du Comité des Loisirs St-Lucien. Cette organisation bénévole peut servir d'exemple à plusieurs paroisses. — M. le curé de St-Lucien, l'abbé Paul Bergeron a souhaité la bienvenue aux membres du Conseil de Ville qui assistaient tous à ce banquet. M. le maire Robert Desjardins a adressé au Comité St-Lucien ses plus sincères félicitations pour l'effort apporté par le Comité St-Lucien pour divertir sainement les jeunes.

Réциpiendaires des trophées-souvenirs pour la saison 62-63

Réциpiendaires des trophées de ligue de hockey

- Champion compteur de la saison :
- BANTAM** : Yves Vaudry, Alouettes.
 - PEE-WEE** : Marcel St-Pierre, Bisons.
 - MOUSTIQUE** : Mario Desjardins, Tigres. (également champion compteur des éliminatoires).
- Gardien de buts ayant conservé la meilleure moyenne de la saison :
- BANTAM** : Claude Parent, Castors.
 - PEE-WEE** : Guy Desjardins, Bisons. (2e saison consécutive).
 - MOUSTIQUE** : Richard Beauchamp, Bisons. (Joueur considéré comme le plus utile à son équipe dans la ligue)
 - BANTAM** : Robert Lauzon, Lions. (2e saison consécutive).
 - PEE-WEE** : Michel Bohémier, Renards. (2e saison consécutive).
 - MOUSTIQUE** : Richard Papineau, Bisons. (Joueur considéré comme le plus gentilhomme au jeu)
 - BANTAM** : Yves St-Pierre, Lions.
 - PEE-WEE** : Daniel Gingras, Bisons.
 - MOUSTIQUE** : Jean-Pierre Paquette, Volants.
- Capitaine qui a conduit son équipe au sommet du classement final de la saison régulière dans chaque ligue :
- BANTAM** : Alain Plouffe, Castors.
 - PEE-WEE** : Marc Lorrain, Volants.
 - MOUSTIQUE** : André Lorrain, Bisons.
- Capitaine qui a conduit son équipe au championnat de la ligue bantam :
- Michel Wilson, Alouettes.
- Champion compteur des éliminatoires :
- PEE-WEE** : Claude Gauthier, Volants.
 - BANTAM** : Roger Roy, Alouettes. (Joueur considéré le meilleur à l'offensive)
 - BANTAM** : Réjean Rhéaume, As.
 - PEE-WEE** : Claude Rolland, Volants.
 - MOUSTIQUE** : Jocelyn Lavole, Volants. (Joueur considéré le meilleur à la défense)
 - BANTAM** : Gilles Beauchamp, Castors.
 - PEE-WEE** : Serge Lebeau, Renards.
 - MOUSTIQUE** : Gaétan Corbell, Renards. (Joueur considéré le plus rapide patineur et le plus efficace au jeu)
 - BANTAM** : André Lauzé, As.
 - PEE-WEE** : Richard Roy, Renards.
 - MOUSTIQUE** : Robert Dubreuil, Renards. (Joueur considéré la meilleure recrue de la saison)
 - BANTAM** : Daniel Toupin, Castors.
 - PEE-WEE** : à l'avant : Alain Lepage, Volants. à la défense : Richard Paquette, Volants.
 - MOUSTIQUE** : Michel Cloutier, Bisons.



Trophée "MOLSON" gracieuseté Lucien A. Folsy, Ligue "moustique" : équipe championne pour la saison 62-63 : LES TIGRES. Présenté par M. Lucien Folsy.

- Joueur le plus amélioré cette saison :
- BANTAM** : Daniel Lapierre, Alouettes.
 - PEE-WEE** : Yvan Desjardins, Bisons.
 - MOUSTIQUE** : Jean-Marc Richer, Tigres. (Capitaine qui s'est mis en évidence cette saison en dirigeant son équipe avec beaucoup d'habileté pour la première fois à titre de recrue)
 - PEE-WEE** : Pierre Cadioux, Bisons.
 - MOUSTIQUE** : Gaétan Lorrain, Volants. (Hommage au joueur benjamin de la saison 62-63)
 - MOUSTIQUE** : Luc Valliquette, Bisons, 7 ans seulement (29 novembre 1955).



Le Comité des Loisirs St-Lucien. De gauche à droite : MM. Marcel Veaudry, directeur, Jean-Claude, secrétaire-trésorier, l'abbé Maurice Ouellette, vicaire de St-Lucien et coordonnateur des Loisirs, Georges Lorrain, président, Roger Lauzon, Directeur, Claude Cyr, directeur.



Trophée "DOW" gracieuseté J. Sarto Perreault. Ligue "bantam" : équipe championne pour la saison 62-63 : LES ALOUETTES. Capitaine : Michel Wilson. Présenté par S.H. le maire Robert-O. Desjardins.



Trophée "O'KEEFE" gracieuseté Léonard Gratton. Ligue "pee-wee" : équipe championne pour la saison 62-63 : LES VOLANTS. Présenté par M. l'échevin du quartier Geo. Giraldeau.



Les épouses des membres du Comité, reçoivent des jeunes des gerbes de fleurs. De gauche à droite : Mmes Roger Lauzon, Georges Lorrain, Marcel Veaudry, Jean-Claude Cloutier.

La soirée des champions au hockey pour la saison 62-63 qui a eu lieu samedi soir dernier au sous-sol de l'église St-Lucien a permis aux membres du Comité des Loisirs de rendre un émouvant hommage aux jeunes champions et aux autres joueurs leur talent et leur habileté et aux autres joueurs leur détermination et leur bonne volonté. Elle leur a surtout donné l'occasion inespérée mais souhaitable d'apporter le profond témoignage de leur vive reconnaissance aux promoteurs et aux animateurs souvent ignorés ou oubliés de cet organisation sportive consacrée au bien-être moral et physique de nos jeunes.

Ce souper canadien offert aux cent vingt-cinq joueurs de hockey des ligues bantam, pee-wee et moustiques cette saison et la présentation et remise de quarante trophées aux joueurs les plus méritants ont voulu être de la part du Comité à l'endroit des jeunes une réponse tangible de leur grande appréciation pour leur assiduité au jeu durant l'hiver et une note d'encouragement et de compréhension pour l'avenir. La présence de nombreux invités d'honneur a été saluée par les applaudissements prolongés et spontanés des jeunes et a démontré à ces mêmes jeunes la préoccupation et l'ambition de plusieurs de procurer à nos adultes de demain des loisirs organisés et adaptés à leur âge.

Nous voulons au nom des jeunes et du Comité des Loisirs prolonger l'écho de leurs applaudissements et réitérer leurs remerciements aux bienfaiteurs de nos enfants dans les colonnes de ce journal local.

Grand merci à M. le Curé et MM. les Marguilliers qui ouvrent toutes grandes les portes du sous-sol de l'église depuis trois ans et permettent ainsi à plus de trois cents garçons et filles de se récréer sainement et agréablement sous la conduite et surveillance de moniteurs et monitrices habiles et dévoués. Merci reconnaissant à M. le Maire et Messieurs les échevins de la Cité qui sont venus présider ces agapes et participer à la joie des récipiendaires de trophées-souvenirs, ainsi que pour les octrois généreux versés annuellement au bénéfice des loisirs de nos jeunes et pour leur attention toujours sympathique et compréhensive aux problèmes inhérents à tout organisme social.

Gratitude la plus vive à M. Marc Fortin qui a fait entendre un écho favorable à notre invitation par sa présence au souper et qui, chaque semaine, prolonge l'écho des prouesses sportives de nos jeunes tant sur la patinoire en hiver qu'au sous-sol au printemps et à l'automne dans les colonnes de son journal l'Echo du Nord pour leur plus grande joie, et à M. Georges Dunnigan qui a aussi répondu si aimablement à notre invitation et permet à son tour à nos jeunes amateurs du sport de reire avec beaucoup de plaisir et de fierté dans la semaine à venir leurs exploits au jeu de la semaine écoulée dans les pages de son journal l'Avenir du Nord.

Reconnaissance la plus profonde à M. Jean-Claude Gascon, directeur des sports de la Cité pour sa participation au souper et sa bienveillance continuelle à apporter son entière collaboration à tous les problèmes sportifs du Comité des Loisirs.

Reconnaissance à M. René Gascon, commissaire d'écoles pour l'entraide apportée dans l'organisation de cette soirée et à Miles les monitrices des Loisirs pour le service des tables et félicitations pour le bel ensemble qu'elles revêtaient pour la première fois et qu'elles porteront à l'avenir au sous-sol.

Enfin gratitude la plus sincère de la part de l'aumônier des Loisirs de la paroisse à l'endroit des dévoués et infatigables membres du Comité : MM. Georges Lorrain, président; Roger Lauzon, vice-président; Jean-Claude Cloutier, secrétaire-trésorier; Claude Cyr, Marcel Vaudry, Jacques Duperron, directeurs; qui ont tant fait jusqu'ici pour procurer des loisirs variés et bien dirigés aux jeunes de la paroisse et du district. Il a cru bon de présenter des gerbes de roses aux Dames des membres du Comité en témoignage d'appréciation et d'encouragement pour leur inlassable apostolat auprès des jeunes et pour compenser quelque peu l'agréable surprise du printemps dernier lorsqu'une ciné-caméra de grande valeur lui avait été présentée par les membres de ce même Comité.

M. Roger Lauzon, directeur général du hockey organisé, a déployé de nouveau cette saison un travail digne de tout éloge dans la formation des équipes de hockey et dans la bonne marche du programme régulier. Grâce à ses talents incomparables d'organisateur d'être souligné et lui vait la reconnaissance la plus vive des joueurs et de ses associés du Comité. Ses présents succès laissent déjà entrevoir un avenir prometteur et un essor considérable du hockey organisé la saison prochaine est une assurance certaine. Nous ne pouvons pas en toute justice passer sous silence la somme imposante de travail accompli par le président M. Georges Lorrain. Pour un membre à ses premières armes dans le Comité, il a fait d'un coup d'essai un coup de maître, et il a sûrement gagné ses épaulettes.

Il importe de noter le beau geste de M. le fleuriste Dubé qui a accordé une réduction substantielle au donateur de ces gerbes de fleurs et contribué ainsi à l'éclatante réussite de cette soirée.

Nous tenons de nouveau à remercier de tout coeur M. Lucien-G. Rolland qui a remis au Comité un chèque appréciable ainsi que les marchands, industriels et parents et amis des jeunes qui ont versé de beaux montants d'argent et permis la remise d'un si grand nombre de trophées-souvenirs, source de fierté pour les récipiendaires et d'encouragement pour les autres au cours des prochaines saisons de Loisirs organisés.

Mlle Juliette Desjardins, du presbytère St-Lucien, a reçu une belle valise de voyage en souvenir des services rendus au Comité depuis près de trois ans. La Station radiophonique C.K.J.L. mérite des remerciements pour l'annonce de cette soirée faite à la radio.